

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDELOT
Adressez tout ce qui concerne l'Administration à M. O. RANDELOT, 35, Rue Fontanelle, 35

Le Petit Havre

RÉDACTION
Adressez tout ce qui concerne la Rédaction 35, Rue Fontanelle, 35
TÉLÉPHONE : N° 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

Table with columns: ABONNEMENTS, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

ANNONCES
AU HAVRE, BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
A PARIS, L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

NEW-YORK, 21 FÉVRIER
Cafés : baisse 4 à 9 points.

NEW-YORK, 21 FÉVRIER
Cultvre Standard disp. 14 06
mars 14 06

CHICAGO, 21 FÉVRIER
Blé sur... Mal... 94 1/4 94 1/2
Juillet 89 1/4 89 3/8

Blé sur... Mal... 66 1/8 66 3/8
Juillet 65 5/8 65 3/4

Saindoux sur... Mal... 40 77
Juillet 40 95 40 95

NOTA. — Lundi, Marchés Américains clos. — Anniversaire de Washington

LE CONGRÈS DES MAIRES

Le Congrès des maires, dans sa séance d'hier après-midi, a émis un vœu tendant à faire reconnaître aux communes le droit d'autoriser et de réglementer les divertissements locaux et régionaux ; un vœu demandant que l'administration donne des instructions précises pour que l'on sache bien que tous ceux habitant dans une commune avant le 1<sup>er</sup> février ont droit d'être inscrits sur la liste électorale.

LA GRÈVE DES OFFICIERS MÉCANICIENS

Le sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande a reçu hier les délégués des officiers mécaniciens venus pour lui exposer les revendications de leur corporation. Le ministre a déclaré qu'il demanderait au Conseil d'administration de la Compagnie des Messageries maritimes d'examiner les réclamations des officiers mécaniciens et il a promis que dès le début de la semaine prochaine, il ferait une réponse décisive à cet égard.

L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ARMÉE

M. Angagneur, député de Lyon, déposera à la séance de lundi une demande tendant à ce que la Chambre nomme une commission d'enquête pour examiner l'état sanitaire de l'armée et établir les causes de morbidité. Parmi les signataires de cette demande d'enquête figurent MM. Jaurès, Girard et Pédaya.

CHEZ LES MINEURS

ALAIS. — La Fédération régionale des mineurs du Gard, vient de faire placarder une affiche convoquant d'urgence les mineurs de la région pour aujourd'hui dimanche à la Bourse du Travail. D'autre part, le secrétaire fédéral pour le bassin houiller d'Alais a reçu du secrétaire général de la Fédération Nationale un télégramme ordonnant la grève générale immédiate.

LE REICHSTAG

BERLIN. — Le Reichstag après avoir adopté en seconde lecture le budget de la Marine, s'est prorogé jusqu'au 25 février.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Les Affaires extérieures. M. Gaston Doumergue a fait connaître au Conseil qu'il avait reçu la visite du prince de Wied. Il a entretenu ses collègues des affaires extérieures.

LA GRÈVE DES MINEURS

PARIS. — Il résulte des renseignements parvenus à Paris que contrairement aux bruits répandus hier, le vote du Sénat a donné entièrement satisfaction à la grande majorité des mineurs. Le Pas-de-Calais et le Nord qui représentent la proportion la plus considérable des travailleurs du sous-sol, se sont déclarés pleinement satisfaits. D'autre part, on croit savoir que le bassin de Carmaux s'est prononcé contre la grève générale.

L'ASSASSINAT DE M. CADIOU

RENNES. — L'Ouest-Eclair publie aujourd'hui la note suivante : Jeudi dernier 19 février, arrivait à Dinan (Côtes-du-Nord) un voyageur de commerce venant de Guingamp, nommé Léopold Thevenot, qui descendit dans un hôtel où il s'inscrivit comme étant originaire de l'Arige. Hier, à la table de l'hôtel, il se reconut comme étant le voyageur auquel l'ingénieur Pierre avait montré le revolver.

CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS

REIMS. — Quenardelle, l'assassin de l'enseigneur Labbé, vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité, le jury ayant admis les circonstances atténuantes.

EXPÉRIENCE DE PARACHUTE

JUVISY. — Hier après-midi, une expérience de parachute a été faite sur le terrain d'aviation. Lemoine s'est élevé à 450 mètres avec M. Bonnet, comme passager. A cette altitude, Bonnet s'est jeté de l'aéroplane et est descendu en parachute. Il est allé tomber dans la Seine. La descente s'est effectuée en deux minutes et demie. Bonnet est sain et sauf.

TUÉE A COUPS DE FOURCHE PAR SON MARI

MARSEILLE. — Un drame s'est déroulé hier à Château-Renaud. A la suite d'une discussion d'intérêts, l'agriculteur Chaîne, âgé de 45 ans, père de trois enfants, a tué sa femme à coups de fourche. Le meurtrier s'est acharné sur sa victime dont le corps ne porte pas moins de soixante-dix coups de fourche. Chaîne a été arrêté chez lui. Les gendarmes l'ont trouvé paisiblement assis. La victime était la troisième femme de l'agriculteur. La première avait divorcé et la seconde était morte il y a quelque temps dans un asile d'aliénés.

INCENDIE D'UNE RAFFINERIE

PRAGUE. — Une raffinerie de sucre de Sedlee a été détruite hier par un incendie. Les dégâts atteignent trois millions de francs.

LE NAUFRAGE DE LA GOÛLETTE « MEXICO »

LONDRES. — Les renseignements parvenus à Wexford au sujet du naufrage de la goûlette norvégienne Mexico qui s'est échouée aux îles Salten annonce que l'accident s'est produit à minuit. Les hommes de l'équipage ont été rejetés à la côte ; trois hommes se sont noyés ainsi que trois autres qui se trouvaient dans un bateau de sauvetage. Le Mexico est complètement perdu.

LES AFFAIRES D'ORIENT

ATHÈNES. — Le gouvernement grec a fait hier aux ministres étrangers une communication verbale en réponse à la dernière note des puissances. La Grèce remercie les puissances pour la solution équilibrée donnée à la question des îles, solution conforme aux intérêts des deux pays. En ce qui concerne les territoires albanais, la Grèce, se conformant à la décision des puissances, va donner des ordres pour que ses troupes évacuent dans le délai fixé.

L'ÉPILOGUE D'UN DRAME CONJUGAL

BERLIN. — On mande de Meseritz que les jurés ont acquitté le comte de Mielzinski accusé d'avoir tué, en décembre dernier, sa femme et son neveu qu'il avait surpris en flagrant délit.

NOUVELLES POLITIQUES

Le ministre et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Les Affaires extérieures. M. Gaston Doumergue a fait connaître au Conseil qu'il avait reçu la visite du prince de Wied. Il a entretenu ses collègues des affaires extérieures.

LA GRÈVE DES MINEURS

PARIS. — Il résulte des renseignements parvenus à Paris que contrairement aux bruits répandus hier, le vote du Sénat a donné entièrement satisfaction à la grande majorité des mineurs. Le Pas-de-Calais et le Nord qui représentent la proportion la plus considérable des travailleurs du sous-sol, se sont déclarés pleinement satisfaits. D'autre part, on croit savoir que le bassin de Carmaux s'est prononcé contre la grève générale.

L'ASSASSINAT DE M. CADIOU

RENNES. — L'Ouest-Eclair publie aujourd'hui la note suivante : Jeudi dernier 19 février, arrivait à Dinan (Côtes-du-Nord) un voyageur de commerce venant de Guingamp, nommé Léopold Thevenot, qui descendit dans un hôtel où il s'inscrivit comme étant originaire de l'Arige. Hier, à la table de l'hôtel, il se reconut comme étant le voyageur auquel l'ingénieur Pierre avait montré le revolver.

ON TROUVE

LE PETIT HAVRE à Paris à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE 109, rue Saint-Lazare, 109 (Assemblée de l'HOTEL TERMINUS)

Le Ministère et les Trois Ans

L'Incident de Vendredi à la Chambre

La théorie, la pratique constante du régime parlementaire exigent que le cabinet au pouvoir soit en communion d'idées avec la majorité de la Chambre sur les questions essentielles. Que penser de la « majorité » du cabinet Doumergue, qu'attendre de l'autorité morale dont il peut disposer dans le pays après l'incident de vendredi dernier ? Nous ne nous lassons pas de répéter que s'il est des combinaisons de couloirs que les initiés de la politique comprennent et admettent, il est des équivoques qu'un grand pays comme la France ne doit pas tolérer, dès l'instant qu'elles portent sur des sujets essentiels à son existence même.

Les paroles prononcées par M. Maginot, et qui ont déchaîné un gros tumulte à l'extrême-gauche, n'avaient rien qui dût choquer les amis du ministère, à supposer qu'ils eussent pris au sérieux les déclarations plusieurs fois faites par M. Doumergue et par M. Noulens sur la loi de trois ans. « Des mesures que le Parlement, dans la plénitude de son libre examen, a jugées indispensables à la défense nationale et sur lesquelles on ne peut décemment espérer, à quelques mois de distance, qu'il donne l'introuvable spectacle de vouloir revenir... », telle fut la phrase incriminée non seulement par les socialistes, mais encore sur les bancs des radicaux unifiés. Or, si une opposition irresponsable, si un Congrès de Pau peuvent réclamer le retour immédiat ou prochain à l'ancien système militaire, aucun gouvernement digne de ce nom ne peut, en face de l'Allemagne qui nous regarde, en présence de l'Allemagne qui continue de s'armer, mettre au rancart l'arme que nous venons de forger. Nous l'avons dit souvent : il n'y a généralement, dans une situation donnée, qu'une seule attitude gouvernementale possible. M. Maginot, appuyé par MM. Doumergue et Noulens, l'a eue vendredi. Mais évidemment sa majorité n'était plus avec lui.

Or ce paradoxe ne peut durer d'un ministère qui, sur les problèmes primordiaux, renie les déclarations agressives de ses partisans, d'un ministère qui, sur toutes les questions de gouvernement, ne peut compter sur l'appui des siens, d'un gouvernement qui agit exactement comme les prédécesseurs qu'il a renversés, mais sans avoir le bénéfice, vis-à-vis de l'Europe, d'une attitude franche, puisqu'il est obligé chaque jour de s'excuser auprès de ses militants des mesures qu'il se voit obligé de prendre pour faire vivre ou pour laisser vivre la France.

Nous avions déjà vu le même singulier et attristant spectacle à propos du relèvement de la solde des officiers : le ministère ne l'a obtenue que malgré l'opposition de ses amis. Nous retrouvons la même atmosphère, aujourd'hui qu'il s'agit du statut militaire du pays. Certes nous comprenons l'attitude de ceux qui ne veulent voir, dans la loi de trois ans, qu'une mesure provisoire sur laquelle il conviendrait de revenir quand les circonstances le permettraient. Mais de là à s'insurger contre toute déclaration tendant à l'application sincère de la loi, quel abîme ! L'incident de vendredi a montré que toutes les fois qu'il ferait œuvre de gouvernement, le ministère aurait contre lui une bonne moitié de ses partisans.

Le ministère, quand il s'est formé, a cru qu'il pourrait se dispenser d'avoir une attitude nette sur le plus redoutable problème de l'heure présente. Il a pensé qu'il rassurerait ses amis d'extrême-gauche par la présence dans le cabinet de quelques partisans avoués des « deux ans », et qu'il rassurerait le pays par des déclarations dont on dirait ensuite aux violents qu'elles valent ce qu'elles valent. Quel poids lourd à porter ! L'opinion, elle, demande qu'on lui parle sérieusement, et elle s'inquiète de voir toute parole ministérielle dans le sens national accueillie par des huées dans la presse officielle.

Quant à l'extrême-gauche, elle s'impatiente, car elle voit ainsi lui échapper une plateforme électorale que, bien à tort suivant nous, elle croit bonne. Tout cela ne peut ni ne doit durer. Si l'on a la majorité, il faut gouverner avec sa majorité, « avec ses amis, pour le pays », selon la formule gambettiste. Si l'on n'a pas la majorité, il ne faut pas accepter le pouvoir. Mais combien misérable l'attitude qui consiste à ne rien faire, de peur de mécontenter ses amis, de grouper ses ennemis ; quelle pitoyable façon de gouverner que d'en être réduit à faire honteusement, en s'excusant, les actes les plus normaux d'un gouvernement ! A la vérité, le ministère Doumergue expédie les affaires courantes, il ne fait pas davantage.

Notre conclusion sera que la faute en est surtout aux hommes sur lesquels le ministère essaie de s'appuyer. Le gouvernement contient des individualités sérieuses, des ministres qui se rendent compte des responsabilités qu'ils ont assumées, non seulement vis à vis du Parlement, mais vis à vis du Pays. Mais il poursuit une tâche impos-

sible en essayant de veiller aux grands intérêts de la nation d'accord avec le parti radical unifié. Ce parti n'est pas un parti de gouvernement, c'est un parti d'opposition, ajoutons : d'opposition démagogique. Toutes les fois qu'il s'agira pour lui de choisir entre une attitude de responsabilité gouvernementale et une attitude de flatterie vis à vis des éléments avancés du corps électoral, nous savons de quel côté penchera son choix. Nos radicaux unifiés n'ont pas, à cet égard, donné des leçons que nous n'oublierions pas de si vite. Régner n'est pas gouverner, disons-nous il y a quelques semaines. Le parti radical unifié sait peut-être régner. Il n'a rien de ce qui qualifie un parti pour gouverner un grand pays comme la France.

P. H.

LE DILEMME

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER) Paris, 21 février.

Le désarroi que la séance d'hier a causé, à la Chambre, dans les rangs des adversaires de la loi de trois ans s'est encore accentué aujourd'hui. Les déclarations de M. Maginot, la poignée de mains surtout que M. Doumergue a donnée au sous-secrétaire d'Etat de la guerre lorsqu'il vint se rasseoir au banc ministériel les a mis dans un état de fureur indescriptible. Aussi s'efforcent-ils, par tous les moyens possibles, d'en atténuer les effets.

Le but qu'ils poursuivent est d'amener le Président du Conseil à revenir sur les paroles prononcées par M. Maginot, à désavouer, en un mot, son collaborateur. Pour obtenir ce résultat, on demanderait lundi, comme sanction du débat, la nomination d'une Commission d'enquête parlementaire chargée d'établir les responsabilités dans l'application de la loi de trois ans. C'est, paraît-il, M. Angagneur, un des plus acharnés adversaires de cette loi, qui formulerait cette proposition à la tribune.

Quelle sera l'attitude du gouvernement, en présence de cette nouvelle mise en demeure ? On ne sait, mais il semble bien difficile, malgré la formule de confiance dont elle serait accompagnée, que le ministre se rallie à une semblable proposition. En effet, si le Cabinet Barthou a commencé d'appliquer la loi de trois ans, le Cabinet Doumergue a continué cette application et une enquête parlementaire sur des actes dont il est responsable aurait le caractère d'un blâme que nul gouvernement ne saurait accepter.

En tout cas, que ce soit à propos de l'enquête, que ce soit sur les ordres du jour qui seront déposés, il faudra que le ministère prenne nettement position. La question est posée de telle façon qu'il n'y a plus à tergiverser.

ÉTRANGER

ESPAGNE

Des jeunes gens partisans de don Jaime ont pénétré en groupe mardi dans les locaux de la rédaction du journal régionaliste El Heraldo de Barcelone et ont tiré quatre coups de feu sur le directeur de ce journal et sur l'un de ses rédacteurs, les blessant tous deux légèrement. Cette agression aurait été motivée par la publication d'une caricature représentant le fils du chef des jaimistes de la province donnant le bras à M. Lerroux, chef du parti radical.

MEXIQUE

Les partisans du gouvernement craignent qu'à la suite de l'exécution de M. Benton, l'Angleterre n'oblige les Etats-Unis à faire une démarche qui pourrait finalement aboutir à l'intervention.

INFORMATIONS

L'Assassinat de M. Cadiou

M. Bidart de la Noë, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de M. Cadiou, a entendu hier matin Mme Scrinpy, de Pont-à-Monson, belle-mère du frère de Mme Cadiou, qui consulta la somnambule de Nancy, dont les déclarations auraient fait découvrir le corps de l'usurier de la Grand-Palais. Il a ensuite entendu la pythonisse elle-même, Mme Camille Simon, veuve Hoffmann.

Les deux témoins ont maintenu les déclarations qu'ils ont déjà faites au commissaire de Nancy qui les avait interrogées sur commission rogatoire du parquet de Brest. Hier après-midi, M. Bidart de la Noë a reçu les témoignages de Mme Richard et de Mlle Guillemain, mère et tante de Mme Cadiou. Cette dernière qui avait été également convoquée a répondu que son état de santé ne lui permettait pas de faire le voyage de Paris à Brest.

CHRONIQUE HAVRAISE

LE DERNIER DES CLODOCHES



Photo Petit Havre. Michel Petit Havre. LACOMÈTE

C'était un bout de papier commun, plié en quatre. J'y lus d'une écriture un peu tremblée mais encore droite et soignée : « Voici, j'ai une bonne chose à vous dire, Monsieur Albert. J'aurais un grand plaisir à vous faire constater que je ne suis pas encore mort. Un journal de Paris l'a annoncé ces temps derniers à propos de la reprise des Bals de l'Opéra. Je l'ai lu. Sur le moment ça m'a fait un drôle de petit effet et je me suis palpé... Vieilli, brisé, fatigué, oui, mais toujours en vie et pas du tout l'intention d'en sortir. »

« Savez-vous, Monsieur Albert, j'ai encore une bonne chose à vous dire. Seriez-tout à fait gentil de venir me voir, un de ces quatre matins, en passant. Prévenez-moi, je me ferai raser... » Et là-dessous, une signature triomphante, empanachée d'un parapluie exubérant comme un quadrille : « Michaël dit Lacomète, Hospice Général. »

Je n'ai pas prévenu Lacomète. Je suis allé le surprendre cette semaine. J'ai trouvé le vieux Clodoche au travail, un pinceau en main, en train d'habiller d'une couche de teinte grise des lits en fer, matériel d'hôpital. L'atteste que Lacomète est bel et bien vivant, qu'il a bel esprit et bon œil par l'aimable assistance d'une bienfaitrice paire de lunettes, que le collier est solide, l'oreille parfaitement un peu rétive mais pas trop indifférente et que le dernier représentant d'un quatuor chorégraphique célèbre s'apprête à franchir d'un pas résolu le seuil de la quatre-vingtième année.

Le brave bonhomme a regardé passer les années en dressant toujours devant le temps qui meurtrit et qui blesse son amusante silhouette de Don Quichotte. Il semble l'avoir argué de son grand nez cocasse que chevauchent les lentilles rondes de ses besicles, de ses petits yeux brillants et fins, de son crâne encore fleurissant de quelques mèches fantasques, indisciplinées. Quand il lève son pinceau pour attaquer une tête de lit, il donne l'impression qu'il va s'enlever, que ses grands bras prennent leur élan.

Et malgré le costume, malgré l'âge, malgré les rides, malgré la gravité du masque, malgré la différence du milieu, du cadre, je le retrouve encore, aux soirs de fortune et de succès, sur la scène de l'Alcazar, quand le quadrille des Clodoches surgissait en scène dans la folle chevelure d'Orphée aux Enfers et que le « Marchande de moules » s'enlevait dans un trémoussis endiablé de dentelles et de satinettes.

Il y a trente-quatre ans de cela. Des jours d'infortune et d'oubli ont glissé. Les Clodoches s'est séparés, dispersés. Lacomète s'est fixé au Havre. L'Alcazar, où il fut tour à tour artiste, peintre, menuisier, l'employa dans la coulisse après l'avoir vu danser sur les planches. Quand vint la débâcle, la fermeture, la complication de l'incendie, il y fut placé en homme de confiance par les liquidateurs, comme on laisse dans la maison un bon chien de garde.

Et lorsque s'ouvrit rue Frédéric-Lemaître la salle Sainte-Léocie transformée sous le nom de Folies-Bergère, son directeur, Félix Mutal, dit à l'ancien Clodoche : Viens avec moi, Lacomète. Je trouverai bien à t'employer. Lacomète s'employa de son mieux. Il fut le grand ménager des accessoires, le créateur d'innombrables richesses en carton doré, le roi funambulesque d'un monde de splendeurs en toc, le collectionneur des perles et du clinquant que ses jeunes camarades semblaient sur la scène dans le brio des entrées, et que patiemment il remettait en place, obscur serviteur d'une Topsy-turvy comique ingrate.

Parfois aussi, il remontait sur les tréteaux, prenait un bout de rôle, acceptait une « panne », trouvait le moyen de faire quelque chose d'un personnage insignifiant, rien que par la façon dont il l'amplifiait dans la note caricaturale, rien que par le naturel d'un comique cascadin qui poursuivait sa fantaisie, à travers les vicissitudes de la vie et des déceptions de la scène, depuis la belle humeur débraillée des frémissements de la famille Clodoche.

Tout en conversant — le vieillard a conservé une remarquable fidélité de mémoire — l'ami continuait de peindre ses lits, apportant à ce travail une minutie fort attentive. Lacomète n'est plus danseur, mais Michaël est peintre.

Au fait, comment Michaël est-il devenu un jour Lacomète ? Le plus drôlement du monde, m'a-t-il dit. Jeune homme, j'étais canotier, mot rigolo. J'entends que j'étais dans les canots et les parapluies, comme Clodomir Ricard — devenu Clodoche — était sculpteur. Nous ne songions, à cette époque, à la danse, que tout à fait occasionnellement. La grande distraction du petit groupe de camarades était le canotage. Pas un dimanche que les rives de la Seine et de la Marne ne retentissent de nos exploits. L'équipe, souvent victorieuse dans les concours, avait acquis une si flatteuse réputation qu'on l'invitait un peu partout pour fêter le succès de notre canot Fend-Air. C'est ainsi qu'un soir de 1895, au bord de la Seine, à Pétigny, le duc de Château-Villars nous offrit la plus charmante hospitalité. Dîner en plein air. Chansons de bon goût. L'évoque quelques « balançoires » soignées. Surtout. Nous sortions sur la terrasse par un ciel superbe et je découvrais tout à coup la comète, la comète de 99, qui se promenait là haut en robe à queue.

« La comète ! » « Parait que j'ai dit cela sur un ton comique. En tous cas, le surnom m'a été donné ce soir-là, et j'ai gardé toute ma vie... »

Adjointe à Duclair, Mlle Samson, adjointe à Lillebonne (maternelle Lebigne), Mlle Boss, suppléante.

biques : Solet, directeur de la Compagnie de tramways, Guillard, conseiller général, Viel, pilote, membres d'honneur : M. Rigouard et Nicollet, et M. Fleury et Nicollet, vice-présidents ; M. Nicollet, trésorier ; Courché, juge de paix, Docteur Rivard, etc...

En Mise à l'eau des Embarcations de sauvetage Dans la journée d'hier on se lie à bord du steamer Bougainville, de la Société des Marchands Réunis, des expériences de mise à l'eau d'embarcations de bois d'un nouveau dispositif dû à M. Colegrave, officier de la marine britannique.

» Navigant dans le Gulf Stream à un moment donné et durant quelques heures, la température de l'eau de mer était montée à 20° au-dessus de celle de l'air descendue à 10°...

Le Mauvais Temps Nous avons à subir en ce moment une désagréable période de pluies et vents qui paraissent vouloir s'éterniser.

La foire carnavalesque s'apprête à secouer ses frelots et à dévorer par ses rues ses loques multicolores. Déjà traîne dans l'air l'odeur des crêpes du Mardi Gras.

Renouvellement des Délégations cantonales Le mandat de tous les délégués cantonaux précédemment en exercice ayant pris fin, le Conseil départemental de l'enseignement primaire a, dans sa séance du 24 janvier 1914, procédé dans chaque canton, pour la période triennale 1914-1915-1916, aux nominations nouvelles que voici :

Champenois, Alsaciens et Lorrains Banquet du groupement Havrais L'Association Amicale des Champenois, Lorrains et Alsaciens, fondée depuis l'année dernière seulement a pris dans notre ville un essor considérable.

LA TEMPÊTE RUDE TRAVERSÉE D'UN VOILIER Deux Hommes enlevés à la Mer Chaque navire qui arrive actuellement de l'océan apporte avec lui de nouvelles preuves de la violence de la tempête...

Le Pilar-de-Larriaga Le steamer anglais Pilar-de-Larriaga, arrivé vendredi dans notre port, a été en butte aux mauvais temps au cours de son voyage de Galveston au Havre.

UN PROVERBE JUSTIFIÉ Le Nom fait recette C'est un aphorisme éprouvé en matière théâtrale et littéraire.

Chronique Locale

Journée du Dimanche 22 Février 1914 Le Havre. École des Beaux-Arts. — A 10 h. 3/4. Cours de l'histoire de l'art.

CIRCONSCRIPTION DU HAVRE 1er Canton du Havre Mmes Badonreau, 29, boulevard François-Ier ; Padiou, 104, rue de Paris ; MM. Acher, 10, rue de la République ; Ambard, 17, rue de la Ferme ; Dr Blais, 15, quai d'Orléans ; Bretteville, entrepreneur, 39, rue de la Perrière ; D' Daniel, 93, boulevard François-Ier ; Dubure, propriétaire, 67, rue du Champ-de-Foire ; D' Frotier, 15, place Gambetta ; Gérard, ancien directeur de l'ocro, 18, rue Aug.-Normand ; Hubert, président du Syndicat des Ploteurs de la Seine, 32, rue Michel-Yvon ; Krantz, négociant, 117, boulevard François-Ier ; Malandain, rentier, 52, rue Bernardin-de-Saint-Pierre ; Maloux, propriétaire, 9, place Gambetta ; Masselin, conseiller d'arrondissement, 8, rue Jeanne-d'Arc ; D' Vigné, adjoint au maire, 15, chaussée des États-Unis.

2e Canton du Havre Mmes Lesteven, institutrice honoraire, 16, quai des Gascones ; Dr Robinet-Simonet, 2, rue du Champ-de-Foire ; MM. Bassez, avocat, 43, rue de Fontenelle ; Benditier, huissier, 127, rue Victor-Hugo ; Coty, avocat, conseiller d'arrondissement, 156, boulevard de Strasbourg ; Dupernat, pilote, 14, quai de l'É ; Lang, négociant, 51, rue Baz ; Arsène Lecote, 25, rue d'Érdeville ; Legangneux, inspecteur d'hygiène, 104, rue Augustin-Normand ; Le Louvier, président de l'Amicale de l'école Jean-Macé, 104, rue de Paris ; Mailart, ancien maire du Havre, 23, place Gambetta ; Mandex, négociant, 75, boulevard de Strasbourg ; Oswald, chapelier, 96, rue de Paris ; Docteur Profficht, conseiller général, 5, rue du Général-Faidherbe ; Souque, avoué, 6, place Carnot.

Phénomène météorologique Un phénomène assez curieux s'est produit au cours de la semaine dernière, pendant la tempête qui était déchaînée dans l'océan Atlantique. Le volci tel qu'il est signalé dans son rapport par M. Mourand, commandant du paquebot La-Provence.

Le Combe Le steamer anglais Combe, arrivé de Methil à Rouen, s'est échoué au cours de sa montée en Seine par suite d'un dérangement de son appareil à gouverner. Il a été renfloué avec assistance, sans avaries apparentes.

Arrivée de Croiseurs Anglais à Brest Les croiseurs cuirassés anglais Shannon, Achille et Cochrane, de la 2e escadre de croiseurs, sont arrivés sur rade de Brest et y séjourneront jusqu'au 28 février.

Personnel de l'Enseignement Primaire Sont nommés instituteurs et institutrices : A Saint-Ouen-le-Mauger, M. Labouille, adjoint à Lillebonne (Glaiguy), M. Persille, adjoint à Grand-Quevilly.

Les Enfants de la Manche Ce fut une fête vraiment réussie que celle qu'organisa hier soir la Société les Enfants de la Manche, car elle innova.

Phénomène météorologique Un phénomène assez curieux s'est produit au cours de la semaine dernière, pendant la tempête qui était déchaînée dans l'océan Atlantique. Le volci tel qu'il est signalé dans son rapport par M. Mourand, commandant du paquebot La-Provence.

Phénomène météorologique Un phénomène assez curieux s'est produit au cours de la semaine dernière, pendant la tempête qui était déchaînée dans l'océan Atlantique. Le volci tel qu'il est signalé dans son rapport par M. Mourand, commandant du paquebot La-Provence.

Le Combe Le steamer anglais Combe, arrivé de Methil à Rouen, s'est échoué au cours de sa montée en Seine par suite d'un dérangement de son appareil à gouverner. Il a été renfloué avec assistance, sans avaries apparentes.

Arrivée de Croiseurs Anglais à Brest Les croiseurs cuirassés anglais Shannon, Achille et Cochrane, de la 2e escadre de croiseurs, sont arrivés sur rade de Brest et y séjourneront jusqu'au 28 février.

PETITE MAIN Grand Roman Contemporain PAR Pierre SALES PREMIÈRE PARTIE « Eh ! bien... Eh ! bien, mon ami ? Encore assez désemparé, M<sup>r</sup> Malhardy balbutia : — Ce n'est là qu'une lettre anonyme, en somme... une inouïe accusation sans doute ! »

chese, la chambre voisine, pour qu'elle lui servit de cabinet de toilette, la chambre d'en face pour qu'elle lui servit de salon, la chambre qui suivait pour en faire la salle à manger, plus deux chambres pour lui-même ; et, ainsi, ils étaient maîtres de tout l'étage ; car, déjà, se dessinait, dans sa pensée, l'intention de ne plus ramener la duchesse à Paris ; et, s'il s'arrêta définitivement à cette idée, il louerait l'hôtel tout entier, il la louerait même très officiellement ; car, si c'était ici qu'elle devait faire ses couches, il fallait que rien ne s'y passât d'une façon clandestine.

riante même... car je vous vois presque joyeux ? — Et parbleu, oui, ma chère... si j'ai bien lu dans leur manœuvre !... Je suis comme un grand chef, au moment où il vient de s'apercevoir d'une lourde faute commise par son adversaire... et qui va en profiter pour le mieux battre encore !... Que diriez-vous, voyons, de cette belle chambre, de cet hôtel si tranquille... de ce parfait isolement ?... à une heure de Paris... et où nous sommes plus certains que chez vous de ne laisser approcher de vous que qui nous voudrions ?

Or, par le plus grand des hasards, un bienheureux hasard, dont ma femme sera seule à se féliciter... — En effet, moi qui ne vous demandais même pas de ses nouvelles ! — Elle va très bien, fit M<sup>r</sup> Malhardy d'un ton réch.

« Mais, cependant, pouvons-nous dédaigner, sans l'avoir vérifié au moins, un avis aussi précis ? — Trop précis, justement, ma chère !... trop tentant !... « Que vous rentriez chez vous, que vous y surpreniez votre mari avec une créature... quelle qu'elle soit et que dans votre indignation vous le fassiez constater, soit !... Et qu'il y ait là des témoins tout naturels, votre concierge, sa femme... la servante que vous devriez avoir amenée avec vous selon toute vraisemblance, soit !... et que cela établisse les relations du duo avec une maîtresse sous votre toit... tout conjugal... évidemment... et vous n'auriez que trop de facilité, ensuite, à obtenir le divorce... mais sans que la complice fut la marquise de Rysdale — que plus rien n'empêcherait, dès lors, de devenir duchesse de Ponte-Navo !... »

POUR vos FIANÇAILLES VOYEZ LE CHOIX de BAGUES CHEZ GALIBERT, 46, Place de la République, 300 MODÈLES de 20 à 2,000 fr. Montures nouvelles, Fleures de 1<sup>er</sup> choix

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de vente

Téléphone 1<sup>er</sup> ligne 5-44 2<sup>e</sup> ligne 13-64

GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus grands Magasins du Nord-Ouest

DEMAIN LUNDI 23 FÉVRIER 1914

A NOTRE SOUS-SOL

Faïence - Porcelaine

Coquetiers porcelaine du Japon, décor personnages colorés. Les six 1 --

Services à Café, 15 pièces, porcelaine fine, Jolies bordures Le service 7 20

Services de Table, 12 pièces, terre de fer, forme ronde ou carrée, décor bordure bleu ou vert. Le service 28 --

Garnitures de Toilette, 5 pièces, terre de fer, forme haute, décor rose ou vert. La garniture 7 20

A l'occasion du MARDI-GRAS les Magasins SERONT FERMÉS après-midi

Garnitures de Cuisine, terre de fer, décor guirlandes vert. Boîtes à Allumettes..... 0 60

A notre Rez-de-Chaussée Rayons de BROUETTERIE AFFAIRE EXCEPTIONNELLE à Profiter de Suite

UN LOT Considérable d'ÉPINGLES à CHAPEAUX Fantaisies et Outils, Modèles Variés. Sans précédent 0 10

Accident du Travail Un journalier, Alphonse Lepelletier, âgé de 43 ans, demeurant à Harfleur, travaillait hier matin sur le quai au déchargement d'une cargaison de sac de riz.

Vol de Linge Mme Laurent Gonidec, âgée de 31 ans, ménagère, demeurant rue Jeanne-d'Arc, 25, avait constaté à diverses reprises, au cours de l'année 1913, qu'on lui volait du linge.

Vol de Poivre Vers 5 h. 45, vendredi soir, un nommé Eugène-Paul Hervé, dit « Gros Chat », âgé de 31 ans, journalier, demeurant 23, rue Fulton, a été surpris par le préposé des douanes Dronet au moment où il crevait un sac de poivre avec son couteau, sous le hangar G. Puis il mit environ un kilo de poivre dans sa poche.

Tentative de Vol Après avoir brisé un carreau d'une fenêtre du deuxième étage des magasins Antry et Monton, rue Charles-Lafitte, un nommé Paul, dit Maurice Hébert, âgé de 26 ans, journalier, demeurant rue Fulton, 23, s'apprêtait à pénétrer dans ledit magasin, lorsqu'il fut aperçu par l'agent Hébert. Ce dernier l'interpella et le mit en état d'arrestation.

Chambre Syndicale des Ouvriers Voleurs. — Perception des cotisations, aujourd'hui dimanche, de 9 h. 1/2 à 11 heures du matin, au Cercle Franklin, salle G.

Tribune des Syndicats M MOTET, 52, rue de la Beauvillière, 17, M. Thiéris

Conférences et Cours Hôtel Frascati Les Conférences de M. Gervais-Courtellemont

Grand Cinéma Gaumont Aujourd'hui dimanche, 22 février, représentation en exclusivité, du célèbre film NAPOLÉON

Grand Cinéma Gaumont Aujourd'hui dimanche, 22 février, représentation en exclusivité, du célèbre film NAPOLÉON

Grand Cinéma Gaumont Aujourd'hui dimanche, 22 février, représentation en exclusivité, du célèbre film NAPOLÉON

Grand Cinéma Gaumont Aujourd'hui dimanche, 22 février, représentation en exclusivité, du célèbre film NAPOLÉON

Grand Cinéma Gaumont Aujourd'hui dimanche, 22 février, représentation en exclusivité, du célèbre film NAPOLÉON

cale extraordinaire, une variété infinie dans leur population, une grande diversité dans leurs architectures fournissant aux spectateurs des tableaux d'une attachante beauté.

Association des Sociétés de Gymnastique. — Les présidents, moniteurs et élèves moniteurs des Sociétés affiliées sont informés que le cours de moniteurs qui devait avoir lieu aujourd'hui est remis à dimanche prochain 1<sup>er</sup> mars.

Société Féministe du Havre. — Lundi 23 février, à 8 h. 3/4 du soir, Hôtel de Ville, salle A, conférence publique et gratuite de M<sup>lle</sup> Denis Guillot, avocat, sur Les Femmes dans les Poèmes homériques.

Communications Diverses Fêtes du Mardi-Gras et de la Mi-Carême. — Jets de Confetti.

Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique et déclarés au Commissariat central de police, du 15 au 22 février 1914.

Bulletin des Sociétés Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, 4, siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

GERBERA. PAFUMS T. RIVER PARIS THÉÂTRES & CONCERTS Grand-Théâtre

Le Mardi-Gras à Torton Tousjours nombreux à donner à sa clientèle pleine et entière satisfaction.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Cercle d'Etudes Musicales

M. et Mme Van-Hoorde, professeurs de musique, ont institué depuis plusieurs années avec leurs élèves des cours de musique d'ensemble qui ont permis aux jeunes instrumentistes de se préparer utilement, soit aux exercices des orchestres symphoniques, soit à leur incorporation dans les phalanges instrumentales de nos régiments.

Chaque année, les élèves qui constituent le Cercle d'Etudes Musicales organisent pour leurs membres honoraires et leurs familles une grande soirée musicale.

Le soir du 22 (Prenuez mes yeux), de Massenet, et le grand air de Frischhiltz, de Weber qu'elle a chantés dans un beau mouvement artistique ont soulevé de chaleureux applaudissements.

M. Lucien Carpentier, ténor, qui interpréta au cours de cette soirée l'air de Jean de Hérold, de Massenet, a partagé son succès dans le duo de la Cavaleria Rusticana, de Mascagni.

Notons avant de parler de la partie instrumentale, notons encore le concours de M. Tily, qui assumait la tâche d'égayer l'assistance par quelques chansonnettes comiques.

Il fut également donné à M. H. Diquemaire et à Mlle Giron de la Massure de faire valoir leurs talents de pianistes.

La Société Fantasio organise pour le Mardi-Gras un grand bal paré, masqué, travesti, salle de la Lyre Harfleur.

FANTASIO La Société Fantasio organise pour le Mardi-Gras un grand bal paré, masqué, travesti, salle de la Lyre Harfleur.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Association Sportive de Harfleur. — Dimanche 22 février, à 14 heures, sur le terrain de la Gare, départ d'Harfleur à 1 h. 1/2. Match à 2 h. 4.

Havre Athletic Club

L'équipe 3 jouant sur le terrain de la Sous-Bretonne est convoquée à 8 h. 30.

Havre Athletic Club. — La 6<sup>e</sup> équipe ne fera pas aujourd'hui le déplacement prévu de Saint-Romain, le SRAC ayant déclaré forfait.

Union Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

Amicale sportive des ouvriers Colfleurs du Havre. — Demain lundi, l'équipe de football association se rendra à Rouen, où elle rencontrera l'équipe de l'Union sportive de la Gouffrière pour la finale du championnat de Haute-Normandie de la catégorie.

GRAND BAZAR

Demain LUNDI, 23 Février Une Affaire exceptionnelle à profiter de suite Un LOT considérable EPINGLES à Chapeaux fantaisie et douil, modèles variés Sans précédent 0 10

OUTILAGE ARTICLES DE CAVE ALIMENTATION Voir à la dernière page notre ANNONCE détaillée.

Pronostics de la Presse Auteuil, 22 Février

Paris-Sport..... Mont Boran, Baillard. La Jockey..... Mont Boran, Roselle. La Liberté..... Mont Boran, Roselle. La Patrie..... Mont Boran, Roselle.

Paris-Sport..... Lord Loris, Beni Merod. La Jockey..... Lord Loris, Beni Merod. La Liberté..... Lord Loris, Beni Merod. La Patrie..... Lord Loris, Beni Merod.

Paris-Sport..... Jouveux V, Maurienne. La Jockey..... Jouveux V, Annibal VII. La Liberté..... P. Baque, Antoine. La Patrie..... Jouveux V, Halbrona.

Paris-Sport..... Hoche, Picaud. La Jockey..... Mambroin, Allia II. La Liberté..... Picaud, Hochet. La Patrie..... Allia II, Hoche.

Paris-Sport..... L'Or en Barre, La Sorb. La Jockey..... L'Or en Barre, Ec. V. Picard. La Liberté..... Fronton Basque, Rouard. La Patrie..... Fronton Basque, Ec. V. Picard.

TRIBUNAUX Cour d'Assises de la Seine-Inférieure Audiences des 20 et 21 février 1914

Présidence de M. le conseiller LE CONTE Les Détournements du Receveur des Postes de Saint-Romain

La salle est comble quand, à midi, M. le conseiller Le Conte, qui présido avec distinction la session des assises, déclare les débats ouverts.

L'affaire des détournements reprochés à Félix Baré, 49 ans, né à Denain, receveur de P. T. T. à Saint-Romain-de-Colbois, avait attiré de nombreux curieux.

Après l'ouverture de l'audience, après le tirage au sort des jurés, M. le président donne la parole à M. Légrain, greffier de la Cour d'assises, pour la lecture des actes de renvoi et d'accusation.

Le 16 et le 17 septembre 1913, M. Lelaidier, inspecteur des postes, s'étant rendu à Saint-Romain-de-Colbois pour vérifier le service du receveur Baré, constata dans la caisse certaines irrégularités. Il fut amené en conséquence à procéder, le 24 septembre suivant, à une vérification approfondie qui fit découvrir un déficit de 7,789 fr. 25.

Baré dut avouer qu'il avait, en effet, détourné cette somme à son profit et que le 17 septembre, il avait dû emprunter les fonds qui manquaient à sa caisse afin de les présenter à l'inspecteur. Il résulte des opérations de M. Lelaidier et des propres déclarations de Baré, que depuis l'année 1911, le receveur prenait dans sa caisse les sommes dont il avait besoin. Les détournements d'abord peu importants ne furent pas dissimulés par une altération d'écriture. Mais ils augmentèrent progressivement pour atteindre le total définitivement constaté et, à partir du 10 juin 1913, Baré, pour dissimuler son déficit, falsifia sa comptabilité de la façon suivante :

Sur le livre journal de caisse, destiné à indiquer chaque jour la situation du receveur, il portait exactement dans les trois premières colonnes le chiffre des recettes, celui des dépenses et celui de l'excédent des recettes sur les dépenses. Il falsifiait seulement la quatrième colonne et y portait un chiffre de numéraire supérieur à celui qu'il avait réellement. Les mêmes erreurs étaient volontairement reproduites par lui sur les états qu'il adressait chaque mois à la direction des postes et qui doivent fournir des renseignements conformes aux indications du livre-journal. Enfin, et pour n'être pas obligé d'effectuer au bureau du Havre des versements prescrits par les règlements chaque fois que les fonds en caisse dépassaient 3,000 francs, Baré faisait parvenir à son administration les situations inexactes et qui ne donnaient pas le montant de ses recettes véritables. Baré qui a dû reconnaître sans aucune restriction les détournements et les faux commis par lui, allégué pour sa défense qu'il était obligé par des déplacements onéreux et l'insuffisance de son traitement, à contracter des dettes. Il s'est trouvé que son arrivée à Saint-Romain-de-Colbois dans l'impossibilité de faire face à ses obligations. Il a, alors, cédé à la tentation de prendre dans sa caisse l'argent qui lui était nécessaire pour payer ses créanciers et subvenir aux dépenses de son ménage. Baré n'a jusqu'à ce jour subi aucune condamnation. Les renseignements fournis sur son compte lui sont favorables.

L'Interrogatoire M. le président fait tout d'abord remarquer à l'accusé que les renseignements fournis sur son compte lui sont favorables, mais que les dépenses exagérées du ménage auraient dû attirer son attention.

Or, Baré ne s'en alarmait nullement. Néanmoins, dit le président, la population de Saint-Romain vous accordait sa sympathie. On ignorait d'ailleurs que vous aviez été l'objet d'une enquête en 1907 pour malversations.

Baré. — C'est vrai. Le président rappelle ensuite les états de service de l'accusé qui, après avoir été « ambulant » sur la ligne de Paris-Bruxelles, alla en Corse. Quand Baré arriva à Saint-Romain, il avait de nombreuses dettes à payer. M. le président. — Pourriez-vous appointements s'élevaient à 5,700 francs ? Baré. — Oui ! mais j'avais des frais qu'il faut déduire. M. le président. — Il est étonnant que vous ne puissiez vivre avec cette somme, d'autant plus que vous étiez logé. Bré, c'est à partir du mois de mai 1912 que vous avez commis des détournements, que vous avez masqués à l'aide des recouvrements effectués par les facteurs.

Cycliste et Volturier Un accident qui eut pu avoir de plus graves conséquences s'est produit hier matin, vers onze heures, sur le boulevard de Strasbourg, près de l'Hôtel de Ville.

M. Paté, minotier à Epouvainville, passait à bicyclette et se dirigeait vers le boulevard Maritime, en suivant sa droite. Il fut soudain rattrapé par une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Leroyer, boucher.

Vous avez fourni des situations fausses. Baré : Je le reconnais. M. le président fait aux jurés un exposé de la façon d'opérer de Baré. Il faisait figurer comme encaisse des sommes qu'il n'avait plus en sa possession.

Baré déclare que si l'argent manquait, les écritures étaient exactes. M. le président dit encore que Baré, ne pouvant avoir une encaisse de plus de 3,000 francs, n'établissait jamais de bordereaux au-dessus de cette somme.

Cette façon d'opérer lui a permis de dérober une somme de 7,000 francs. M. Millet, avocat général, fait remarquer aux jurés que Baré a reconnu tout ce qui lui est reproché.

On entend ensuite les témoins. M. Lelaidier, inspecteur des P. T. T., qui fut chargé de l'enquête administrative, vient expliquer la façon d'opérer de Baré pour masquer ses détournements.

C'est M. Lelaidier qui décrit les faits reprochés à Baré lors d'une inspection qu'il fit faire alors que le receveur était absent de Saint-Romain.

La direction départementale fut avisée, ordonna une vérification des livres et c'est ainsi que Baré fut amené à avouer avoir détourné environ huit mille francs.

M. Lelaidier ayant déclaré que 63 faux avaient été relevés à l'égard du receveur, Me Jennesquin, défenseur de l'accusé, s'écrie : « Nous verrons tout à l'heure si les faits reprochés à l'accusé constituent bien des faux ».

Baré avoue avoir envoyé, avant son arrestation, une partie de ses membres à Paris. Me Jennesquin fait remarquer que Baré avait un cautionnement de 4,000 francs et que l'administration en profita.

M. Lelaidier en convient. On entend ensuite M. Lebrun, ami de Baré, qui consentit à rembourser les personnes qui avaient prêté de l'argent au receveur. Il avança ainsi une somme de neuf cents francs.

M. Lelaidier a assuré que plusieurs personnes lui devaient de l'argent allié au remboursement. M. Lebrun, en terminant, déclare qu'il ne peut fournir sur Baré que de bons renseignements.

M. Leprieux, employé de commerce à Saint-Romain, reçut, le 23 septembre, la visite de Baré, qui vint lui emprunter 3,000 francs. Il ne lui en donna que 300 francs.

M. Blondel, instituteur à La Carlangue, dit que c'est avec stupéfaction que la population de Saint-Romain a appris l'arrestation de Baré. Il prie les jurés de rendre un verdict d'acquiescement en faveur de Baré, qui est malade et qui n'a agi que dans des moments d'absence.

On entend ensuite M. Roussel, adjoint au maire de Saint-Romain, qui déclare qu'il n'a que du bien à dire de Baré. Celui-ci est à plusieurs malheurs que coupable.

Requisitoire et Plaidoirie. M. Millet, substitut du procureur général, a la parole pour son réquisitoire. Il reproche à Baré de n'avoir avoué que forcé, quand il ne pouvait plus faire autrement.

Baré a avoué avoir commis des faux et des détournements s'élevant à 7,789 francs. Pour sa défense, l'accusé prétend que l'administration lui est redevable d'une somme de 700 francs environ. Cette somme ajoutée à son cautionnement ne laisse qu'un préjudice de 2,600 francs.

la Gaffe, et un Algérien, Antoine Nibourel, 20 ans, né à Mustapha, demeurant au Havre, 59, rue Dauphine.

Au banc de la défense, Mes Caillon pour Derbré, Conroy pour la femme Lemoigne, et Charrier pour Nibourel.

Vingt-deux témoins étaient cités, mais quatre d'entre eux n'ont pu venir à l'audience. Les faits qui amènent les trois accusés sont les suivants :

Derbré, surnommé l'Écureuil, est poursuivi pour avoir, le 22 mai 1913, à Sainte-Adresse, pénétré dans la maison de Mme Chérifis, par escalade et effraction, et d'y avoir dérobé des bijoux ;

Le même jour, pénétré chez M. Chérifis, par escalade et effraction et d'y avoir soustrait des bijoux, un fusil et différents autres objets ;

Dans le courant de l'été 1913, pénétré dans la maison de Mme d'Arjoun, à Sainte-Adresse, et d'y avoir volé des objets divers, notamment des ustensiles de ménage ;

En juin ou juillet 1913, à Sainte-Adresse, pénétré dans un bâtiment dépendant de la maison d'habitation de M. Herout et d'y avoir pris un tournevis et de l'argent provenant de manches de couteaux ;

Le même jour, entré chez M. Liende, voisin de M. Dubarry, et volé un revolver ;

Le 10 juillet 1913, Derbré est entré chez M. Oudinot, toujours par escalade et effraction, et y a volé des bijoux, du vin, ainsi qu'un billet de cinquante francs appartenant à Mlle Baillet, cuisinière de M. Oudinot ;

Le 10 août 1913, à Sainte-Adresse, Derbré s'est introduit chez M. Gauthier et y a dérobé un revolver et une épingle de cravate en or ;

Le même jour, il a pénétré chez les époux Hamelin, où il a volé des bijoux et une somme de 770 francs.

Dans la seconde quinzaine du mois d'août, au Havre, Derbré est entré chez M. Joerzes, où il a pris une montre, une épingle de cravate en or, un revolver et un cache-nez.

Le 7 septembre, au Havre, Derbré a pénétré chez les époux Douvriez, et y a dérobé une certaine somme d'argent, des bijoux et un cache-nez.

Le 11 septembre, à Sainte-Adresse, il s'est introduit dans un pavillon habité par M. Vidis, et y a volé divers objets, notamment une carabine.

Le même jour, à Sainte-Adresse, Derbré est entré dans un pavillon habité par M. Piras et y a dérobé un grand nombre d'objets notamment deux revolvers et un fusil.

Tous ces cambriolages ont eu lieu avec escalade et effraction. Leur montant est très élevé.

pour avoir assommé à coups de marteau et volé une vieille rentière de 71 ans, habitant Sin-le-Noble, s'était pourvu en cassation contre cette condamnation.

La Chambre criminelle vient de rejeter son pourvoi. On se rappelle que Van Droth avait séjourné quelque temps au Havre.

Cour d'Appel de Rennes. Coupes et Blessures. Joseph Hervet, actuellement soldat au 136<sup>e</sup> régiment d'infanterie, au Havre, fut condamné par le Tribunal correctionnel de Nantes, à cinq mois de prison pour coups et blessures.

Le prévenu faisait appel de ce jugement devant la Cour d'appel de Rennes ; il ne se présente pas à l'audience.

La Cour a purement et simplement confirmé le jugement du Tribunal de Nantes.

Toujours, vous aurez satisfaction d'un Achat fait AUX MÉRITES. Et vous regretterez souvent un ACHAT FAIT ALLEURS.

CHRONIQUE RÉGIONALE. BLÉVILLE. CONSEIL MUNICIPAL. Le Conseil municipal de Bléville s'est réuni hier après-midi en séance publique sous la présidence de M. Henri Labay, maire.

L'ordre du jour est le suivant : 1<sup>o</sup> Le rapport annuel de l'Administration ; 2<sup>o</sup> Le budget de l'exercice 1914 ; 3<sup>o</sup> Le compte de gestion de l'exercice 1913 ; 4<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites ouvrières ; 5<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites agricoles ; 6<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites militaires ; 7<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites civiles ; 8<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens combattants ; 9<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens fonctionnaires ; 10<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens militaires ; 11<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens marins ; 12<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens agriculteurs ; 13<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens artisans ; 14<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens commerçants ; 15<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens industriels ; 16<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens professions libérales ; 17<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens artistes ; 18<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains ; 19<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens journalistes ; 20<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens professeurs ; 21<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens instituteurs ; 22<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens médecins ; 23<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens pharmaciens ; 24<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens avocats ; 25<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens magistrats ; 26<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens notaires ; 27<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens ingénieurs ; 28<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens architectes ; 29<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens artistes peintres ; 30<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens sculpteurs ; 31<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens ; 32<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs ; 33<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs ; 34<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs ; 35<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains dramatiques ; 36<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs dramatiques ; 37<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs ; 38<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens instrumentaux ; 39<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs instrumentaux ; 40<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs instrumentaux ; 41<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs instrumentaux ; 42<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains instrumentaux ; 43<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs instrumentaux ; 44<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs instrumentaux ; 45<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens professionnels ; 46<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs professionnels ; 47<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs professionnels ; 48<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs professionnels ; 49<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains professionnels ; 50<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs professionnels ; 51<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs professionnels ; 52<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 53<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 54<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 55<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 56<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 57<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 58<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 59<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 60<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 61<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 62<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 63<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 64<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 65<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 66<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 67<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 68<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 69<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 70<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 71<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 72<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 73<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 74<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 75<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 76<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 77<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 78<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 79<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 80<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 81<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 82<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 83<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 84<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 85<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 86<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 87<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 88<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 89<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 90<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 91<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 92<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 93<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 94<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 95<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 96<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 97<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 98<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 99<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 100<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 101<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 102<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 103<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 104<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 105<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 106<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 107<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 108<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 109<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 110<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 111<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 112<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 113<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 114<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 115<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 116<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 117<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 118<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 119<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 120<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 121<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 122<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 123<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 124<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 125<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 126<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 127<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 128<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 129<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 130<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 131<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 132<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 133<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 134<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 135<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 136<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 137<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 138<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 139<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 140<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 141<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 142<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 143<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 144<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 145<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 146<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 147<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 148<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 149<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 150<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 151<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 152<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 153<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 154<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 155<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 156<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 157<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 158<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 159<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 160<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 161<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 162<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 163<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 164<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 165<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 166<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 167<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 168<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 169<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 170<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 171<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 172<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 173<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 174<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 175<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 176<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 177<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 178<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 179<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 180<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 181<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 182<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 183<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 184<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 185<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 186<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 187<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 188<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 189<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 190<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 191<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 192<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 193<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 194<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 195<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 196<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 197<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 198<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 199<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 200<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 201<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 202<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 203<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 204<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 205<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 206<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 207<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 208<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 209<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 210<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 211<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 212<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 213<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 214<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 215<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 216<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 217<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 218<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 219<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 220<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 221<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 222<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 223<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 224<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 225<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 226<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 227<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 228<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 229<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 230<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 231<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 232<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 233<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 234<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 235<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 236<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 237<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 238<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 239<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 240<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 241<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 242<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 243<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 244<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 245<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 246<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 247<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 248<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 249<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 250<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 251<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 252<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 253<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 254<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 255<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 256<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 257<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 258<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 259<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 260<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 261<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 262<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 263<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 264<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 265<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 266<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 267<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 268<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 269<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 270<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 271<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 272<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 273<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 274<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 275<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 276<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 277<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 278<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 279<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 280<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 281<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 282<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 283<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 284<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 285<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 286<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 287<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 288<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 289<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 290<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 291<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 292<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 293<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 294<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 295<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 296<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 297<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 298<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 299<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 300<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 301<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 302<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 303<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 304<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 305<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 306<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 307<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 308<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 309<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 310<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 311<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 312<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 313<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 314<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 315<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 316<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 317<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 318<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 319<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 320<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 321<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 322<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 323<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 324<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 325<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 326<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 327<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 328<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 329<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 330<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 331<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 332<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 333<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 334<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 335<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 336<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 337<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 338<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 339<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 340<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 341<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 342<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 343<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens écrivains amateurs ; 344<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens auteurs amateurs ; 345<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens compositeurs amateurs ; 346<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens musiciens amateurs ; 347<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens chanteurs amateurs ; 348<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens danseurs amateurs ; 349<sup>o</sup> Le rapport de la Commission de contrôle des retraites des anciens acteurs amateurs ; 350<sup>o</sup>

COURRIER IMMOBILIER

L'unique adjudication de la semaine a donné de bons résultats. Les affaires directes sont par continuation très soutenues et l'on continue à négocier rondement.

Adjudications du 16 au 21 Février 1914. Etudes du Havre et de l'Arrondissement.

Table with 4 columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, MISES, Mises à Prix. Lists various real estate listings with details on location and price.

Adjudications annoncées pour la semaine suivante

Table with 4 columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, MISES, Mises à Prix. Lists upcoming real estate listings.

N.B. - En dehors des adjudications, il y a aussi très souvent de très bonnes occasions de affaires immobilières à traiter de gré à gré, et dont beaucoup de ceux qui suivent ces tableaux pourraient être désireux d'avoir connaissance.

Jeunes Mariés, Moutiez-vous AUX DOCKS DE L'AMEUBLEMENT. Les Meilleurs Meubles, les Moins Chers.

Maison LEPETITPAS & GANCEL. 215, rue de Normandie (Rond-Point). NOUVEAUTÉS Soieries - Dentelles - TIMBRES.

Nouvelles Diverses

Sur l'ordre des esprits elle garde un cadavre deux mois. Depuis un certain temps, les voisins de M. Degarne à Blois s'étonnaient de ne plus le voir, questionner une femme. Celle-ci répondit qu'il était en voyage. Intrigués par cet absence insolite, les voisins résolurent néanmoins de prévenir la police.

PROMESSES DE MARIAGES

LE GALL (Albéric-Marie), instituteur, à Paris, et SÉDILLE (Alice-Géline), sans profession, rue de Normandie, 202. M. L'ENGER (Ernest-André), commerçant, rue d'Étretat, 410, et LÉONIE (Jeanne-Léontine), sans profession, rue Edouard-Corbier, 5.

DÉCÈS

Du 21 février. - Louis PASTEUR, 41 mois 1/2, rue de Normandie, 396; Marie PATRY, 42 ans, sans profession, rue Victor-Hugo, 74; Arthur MONS, 25 ans, rue Jules-Masurier, 43; Marie BEAUCHIER, épouse LALONDE, 39 ans, sans profession, rue Jean-Bart, 11; Marc LE PLANGUOIS, 2 mois, Hospice; Aimable LELEU, 73 ans, employé aux docks, rue Berthelin, 27; Ernest PHE-TERRE, 47 ans, journaliste, rue Joseph-Morlot, 7; Marie JUGAULT, épouse BRIGNON, 48 ans, débitante, rue du Grand-Croissant, 19; Michel JAOUEN, 49 ans, journaliste, rue de la Gaffe, 17; Mme Marie MONGARE, 32 ans, sans profession, rue de la Gaffe, 12; Paulette RUBY, 1 mois 1/2, rue Casimir-Delavigne, 108; Flore VIGOR, veuve GONFALX, 73 ans, sans profession, rue de Zurich, 66; Mme Eugénie JUSTIN, 66 ans, sans profession, rue de Tourville, 11.

M. Ernest-André-Jean PRÉTERRE, Employé Litteur chez M. E. Turquet, décédé le 20 février, à 3 h. du soir, dans sa 41e année, mari des Sacraments de l'Église. Et vous prie de bien vouloir assister à son convoi, service et inhumation, qui auront lieu le lundi 23 février, à trois heures trois quarts du soir, en la Chapelle de l'Hôpital Pasteur, où le convoi se réunira.

Société Franklin de Secours Mutuels. Les Sociétaires sont priés d'assister au convoi, service et inhumation, camarade Ernest PRÉTERRE, qui aura lieu le lundi 23 février, à 3 h. 3/4 de l'après-midi. Réunion à l'Hôpital Pasteur, rue de Condé. Insigue obligatoire. Le Président: T. LEGER.

Les Familles MONCARRÉ, HASSIET, BELLET, PICHON, MICHAUX, prient les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, de vouloir bien les excuser et assister au convoi et inhumation du

Madame Antoinette MONCARRÉ, décédée à l'âge de 32 ans, qui aura lieu le lundi 23 courant, à 1 heure 1/2 du soir. Le convoi se réunira au domicile mortuaire, 12, rue de la Gaffe. ? (11132)

Les Familles BRIGNON et JUGAULT, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame BRIGNON Née JUGAULT, décédée le 20 février 1914, à 8 heures du soir, dans sa 47e année.

M. Albert BELLONCLE, ses Enfants et la Famille, prient les personnes qui par erreur n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, de vouloir bien les excuser et assister au convoi, service et inhumation du

Madame BELLONCLE Née Marie-Pauline ROSE, qui aura lieu le mardi 24 courant, à 10 h. 1/2 précises du matin, en l'église de Gainneville, sa paroisse. Le convoi se réunira au domicile mortuaire, hameau des Maisons-Blanches, route Nationale. Train partant du Havre à 9 h. 40.

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ELBEUF Fournisseur de l'Union Economique

DREYFUS NEVEUX & Co 10, rue Edouard-Larue - LE HAVRE. Paiement des coupons. Livraison immédiate des Obligations de la Ville de Paris et du Crédit Foncier.

LA POUDRE MONTAVON souvient imités, jamais égales. L'IVROGNERIE sa réputation est mondiale. Expédition franco-boîte contre mandat de 6 fr. 50 adressé au Laboratoire Montavon à Gâtigny.

AVIS. Maison CONFIANCES. Grand-Théâtre du Havre. Direction A. VIGUIER. Dimanche 23 Février. Matinée à 2 h. 1/2 - Soirée à 8 h. 1/2. L'Immense Succès LA CHASTE SUZANNE Opérette en 3 actes, musique de Gilbert.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

LE HAVRE, NONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Diois, Le-Touquet, Rapide, Trouville, Deauville, La-Néve, Ville-de-Caen, Castor, Ville-d'Isigny.

Table with 3 columns: FÉVRIER, HAVRE, NONFLEUR. Shows departure and arrival times for various routes.

Table with 3 columns: FÉVRIER, HAVRE, TROUVILLE. Shows departure and arrival times for various routes.

Table with 3 columns: FÉVRIER, HAVRE, CAEN. Shows departure and arrival times for various routes.

CORRESPONDANCES PAR CHEMIN DE FER

Table with 4 columns: Lignes à Paris, Paris à Lignes, Lignes à Caen, Caen à Lignes. Shows train connections and times.

Table with 4 columns: Lignes à Rouen, Rouen à Lignes, Lignes à Havre, Havre à Lignes. Shows train connections and times.

ADMINISTRATION DES POSTES. La levée des correspondances pour les Antilles et Mer du Sud, par paquebot anglais partant de Cherbourg, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 février, à 18 h. 10.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT (Service d'Hiver modifié au 7 Décembre 1913)

Table with 4 columns: Ligne du Havre à Montivillers et Rolleville. Shows train schedules for various routes.

Table with 4 columns: Lignes du Havre à Boibec, Lillebonne, Fécamp et Etretat. Shows train schedules for various routes.

Table with 4 columns: Ligne du Havre à Saint-Valéry. Shows train schedules for various routes.

AU NOUVEAU BAZAR

26, rue Thiers (près la Banque de France) DEMAIN LUNDI 23 FÉVRIER VENTE RÉCLAME EXTRAORDINAIRE

Advertisement for BAZAR featuring BALAIS COCO, CARPETTES, ENCAUSTIQUE, LESSIVE, and PAPIER SANITAIRE. Includes images of products and prices.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Hudson, ven. de New-York, est arr. à Bordeaux le 20 fév. Le st. fr. Héli, all. du Havre à Haïti, est rep. de Bordeaux le 20 fév.

Le st. fr. Laurent est parti de Bordeaux le 20 fév. pour New-Orléans. Le st. fr. Ouessant, all. du Havre à B.-Ayres, est arr. à Paulliac le 20 fév.

Le st. fr. Lestrac, ven. de Rouen, est arr. à Dunkerque le 20 fév. Le st. fr. St-Jean, ven. de Cette, est arr. à Marseille le 19 fév.

Le st. fr. St-Pierre est parti de Marseille, le 18 fév. p. Bône. Le st. fr. Aurignac est parti de B.-Ayres, le 17 fév. p. Dunkerque.

Le st. fr. Champlain, ven. du Havre, est arr. à Rio Janeiro le 19 fév. Le st. fr. Saulnières est parti de Rouen, le 20 fév.

Le st. fr. Ville-de-Paris, ven. de Calcutta, est via Havre, est arr. à Anvers le 20 fév. Le st. fr. Montréal, all. de Haïti au Havre, est rep. de Saint-Jean-de-Porto-Rico le 19 fév. p. B.

Le st. fr. Corvallis est parti de Conskry le 18 fév. par Paulliac et Havre. Le st. fr. Haut-Brion, all. de Hambourg à Rouen, est passé au cap Gris-Nez le 21 fév. p. 12 h. 45.

Le st. fr. Collier est parti de Liverpool le 20 fév. par Barry et Havre. Le nav. fr. Canabière est parti de Newcastle (Aust.) le 19 fév. pour Cooquimbo.

Le st. fr. Corvallis, all. du Havre aux Antilles, est arr. à Nantes le 18 fév. Marégraphe du 22 Février. PLEINE MER: 7 h. 51 - Hauteur 6 m 85.

Port du Havre. Février. Navires Entrés. Vent-Liberté: 20 tr. m. norw. Tani, Jensen; Fort-Liberté: st. ang. Egnell, Evans; Cardiff: st. fr. La-Vie, Yanyper; Honfleur: st. fr. La-Vie, Yanyper.

COMMERCE. Havre, le 21 Février. CAFÉS. - A l'ouverture du marché, les cours du terme accusent une hausse sur le veillo de 30 centimes par mail, et de 25 centimes sur les autres mail.

ATTENTION ! La vie chère est passée en faisant vos Achats cette SEMAINE à la Droguerie Moderne P. MARTINAIS 74 et 76, Rue d'Étretat, — LE HAVRE

CACAO "BENSORP" 6 fr. 45 la boîte de 1 kilo au lieu de 7 fr. 80

HUILE BLANCHE pour Fritures, Beignets, etc... 1 fr. 30 le litre — Au lieu de 1 fr. 75

HUILE D'OLIVE de NICE. — Garantie pure 1 fr. 95 le litre — Au lieu de 2 fr. 80

VINAIGRE D'ALCOOL Première Qualité 0 fr. 30 le litre — Au lieu de 0 fr. 40

BOISSON NORMANDE de BARREAU, pour 120 litres 1 fr. 05 le litre — Au lieu de 1 fr. 75

Ces Prix vraiment Extraordinaires, ne seront maintenus que jusqu'au 28 Février. Il faut y faire ATTENTION !

Navires à Quai

Table listing ship arrivals and departures with columns for ship name, origin, and agent.

VENTES PUBLIQUES

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS Le Mercredi 25 Février 1914, à 3 heures de l'après-midi...

Vente de Bons Meubles Le Mercredi 25 Février, à 3 heures de l'après-midi, Hôtel des Ventes, il sera procédé à la vente publique du mobilier dépendant de la succession Leprince...

VENTE PUBLIQUE DE CUIRS ET PEAUX De la Boucherie du Havre Le Mercredi 25 Février 1914, à 3 heures de l'après-midi...

Le Jeudi 26 Février 1914, à 3 heures de l'après-midi, Docks-Entrepôts (10e section) M.M. Ph. Marzoff et Cie feront vendre publiquement pour compte de qui il appartiendra par le ministère de M. JULES SEUX, courtier...

CAVES GÉNÉRALES Leurs Vins — Leurs Cidres

Greffe de la Justice de Paix du 2e arrondissement du Havre Vente de Meubles après Décès Le Lundi 2 Mars 1914, à 2 heures, à Gravelle-Sainte-Honorine, rue des Chantiers, numéro 40, au domicile où est décédé M. Guérard, M. David, greffier, vendra aux enchères :

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS, maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

Cession de Fonds 1er Avis Par acte s. s. p., M. Henri Fosse, demeurant au Havre, 24, rue Fénelon, a cédé à M. Edmond Leservoisier, tonnelier, demeurant au Havre, 26 bis, rue Collard, les droits individuels appartenant à ce dernier, dans la Société s. s. p. Le Séroisier & Fosse, dans la Fonds de commerce de Tonnellerie exploité à cette dernière adresse.

ON DEMANDE Un DÉBUTANT pour Bureau S'adresser Maison FÉREBOURG et CORDOUEN, 16 rue de Bordeaux, de 7 h. 1/2 à 8 h. et de 11 h. 1/2 à 12 h. (41212)

ON DEMANDE JEUNE HOMME pour Cours et Nettoyages Pharmacia Sainte-Marie, 209, rue de Normandie. Se présenter lundi toute la journée. (40711)

DETTES M. A. BARTHELEMY employé de magasin, demeurant 17, impasse Ste-Marguerite, aux Acacias, prévient le public qu'il ne paiera aucune dette contractée par sa femme, née Louise DESCHAMPS, qui a quitté le domicile conjugal. (41082)

PERDU 22 janvier dernier, CHIEN noir et blanc, genre griffon, répondant au nom de « Pernod ». Le ramener rue Victor-Hugo, 73. Récompense. (41092)

AVIS M. CHARLES GOUMENT Volturier à l'honneur d'informer le public qu'il a organisé, depuis le 20 courant, un service de Voyages entre Carville, Océville et Bierville.

AVIS MM. DE BRAUMONT et LEGROS, belanciers du Syndicat de la Boucherie du Havre, 12, rue Dume-d'Applémont (près le Cercle Franklin), ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils se tiennent à leur disposition pour le prochain renouvellement et que leurs efforts tendront, comme par le passé, à les satisfaire.

AVIS M. LAVENU, boucher-charcutier, informe sa nombreuse clientèle qu'étant donné l'influence occasionnée par sa vente de lard, celle d'aujourd'hui sera close à 11 h. 1/2. Un bon conseil, se hâter. (4167)

ÉLECTRICITÉ OUVRIER SPÉCIALISTE (3e année) se chargera d'installer dans appartements, villas, magasins, etc. Lumière, Sonnerie, Téléphone. — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés. — S'adresser ANDRÉ, 47, rue Louis-Philippe, Havre. (41032)

STÉNO-DACTYLOGRAPHES Secrétaires rapides, connaissant les usages et les termes commerciaux, les langues : Comptables, Tenue de livres, hommes et dames, sont à la disposition de MM. les Négociants (période d'essai). Demander renseignements à l'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure, 75, boulevard de Strasbourg (téléphone 16-06). 6.14.23.28.35.00

Courtiers veulent s'adjoindre bonne représentation, sans quitter emploi, peuvent écrire d'urgence à Carte d'Éclair, n° 204, bureau du journal. (41522)

ON DEMANDE Un Gérant pour Hôtel et Café, le mari connaissant la cuisine et la dame au courant de ce genre de commerce. Prendre l'adresse au bureau du journal. (41522)

ON DEMANDE un Employé au courant de la brasserie, et un FOMPIER. S'adresser à la MAISON GRÉMEUX. 22.33.47.75

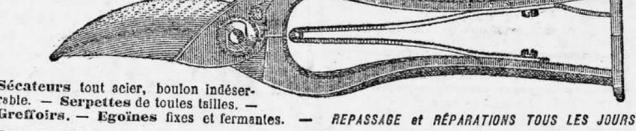
ON DEMANDE une Personne sérieuse et active, pouvant disposer de quelques jours par semaine, pour faire petite représentation facile. Situation indépendante et d'avenir. On mettra au courant. Indiquer le temps libre et la profession. — Écrire au bureau du journal, aux initiales N. A. 22.33 (41502)

ON DEMANDE un bon Ouvrier Ferblantier et un Jeune Homme sachant très bien souder. — S'adresser 73, quai d'Orléans. (41502)

DE SUITE ON DEMANDE un Garçon de Magasin jeune et robuste. Références exigées, chez DESFORGES, fabricant de pianos, 45, rue Thiers. (41502)

GARÇON ENTREPOT Capable, est demandé par Maison Vias et Spiritueux. Bons appointements. — S'adresser bureau du journal. (41502)

Contellerie et Orfèvrerie, Maison GEMINEL, H. FRAIROT Succr LE HAVRE — 59, Rue de Paris — LE HAVRE Le plus Grand Choix d'ARTICLES pour Jardiniers et Horticulteurs



ON DÉSIRE LOUER Aux environs du Havre à l'Année ou à la Saison MAISON DE CAMPAGNE confortable, meublée ou non meublée avec Grand JARDIN Fournir tous détails : Boîte de la Poste, n° 404, HAVRE.

Affaire Intéressante ON CHERCHÉ comme associé, jeune homme actif et intelligent, pouvant disposer d'un capital de 25,000 fr., environ, par versements échelonnés et garanti. Affaire sérieuse et sans aléa. Situation agréable et intéressante, laissant des loisirs. Écrire V. D. H. 431, Bureau Central Havre, en indiquant nom et adresse. Discretion assurée. (4148)

ON DEMANDE Au Bouquet Brintanier 53, Rue de Paris, 53 PARFUMERIE BROSSERIE MAROQUINERIE PARFUMERIE DE TOUTES MARQUES avec prix les plus réduits RABAIS de 50% sur Solde Maroquinier Inventaire 1913

ON DEMANDE JEUNE HOMME pour faire les courses, est demandé chez un commerçant sérieux. Bons renseignements exigés. — Se présenter de 5 à 6 h. chez M. MAIRESSE, 20, rue de la Bourse. (41066)

AUTOMOBILE MÉCANICIEN 32 ans, marié, demande place de CHAUFFEUR chez soi. Écrire JULES, Via Morgues, 2, Vomerio, Naples (Italie). Affranchir à 0 fr. 25. (4102)

JEUNE OUVRIER MENUISIER ébéniste, ayant bonnes références, Demande PLACE. — S'adresser au bureau du journal. (41512)

50 fr. offerts par Jeune Homme, 30 ans, à personne procurant emploi de bureau, caissier, surveillant ou autres, stables. Sérieuses références. S'adresser au journal. (40892)

25 fr. par semaine p. écriture d'une heure p. jour chez soi. Écrire JULES, Via Morgues, 2, Vomerio, Naples (Italie). Affranchir à 0 fr. 25. (41068)

de FIANÇAILLES ALLIANCES CADEAUX de MARIAGES Choix immense - Prix sans précédent G. MILLAUD 63, rue de Paris Bien réclamer ses TIMBRES-PRIMES

Maison MIKKELSEN-JOLLY BOIS et CHARBONS, 30 33, rue du Lycée (près la rue Thiers) des Femmes pour la confection des paquets de charbon franc et réparation de sacs. (4138)

ON DEMANDE une BONNE à tout faire, de 20 à 25 ans, munie d'excellentes références. S'adresser au bureau du journal. (41412)

BONNE Femme de Ménage forte et sachant faire la cuisine, est demandée, ainsi que Prendre l'adresse au bureau du journal et se présenter le matin de 9 à 11 heures. (41772)

ON DEMANDE une BONNE DE CAFÉ parlant anglais, si possible S'adresser 3, quai d'Orléans. (4132)

ON DEMANDE Jeune FEMME de MÉNAGE Prendre l'adresse au bureau du journal. (41242)

DAME connaissant la Comptabilité allemande et Italien, CHERCHE un EMPLOI. Écrire S. B. 1892, au bureau du journal. (41332)

ON DEMANDE PARTOUT Dames, pour travail facile chez soi, de 25 à 55 fr. par jour. — Écrire VACHER, 2, rue Juliette-Dodu, Paris. Médaille d'Or à l'Exposition. 8.15.24 (3876)

CONCIERGE MÉNAGE environ 50 ans, même avec un enfant, pour emploi de concierge de bureaux — Écrire à G. G. G., au bureau du journal en donnant références. (4165)

ANGLAIS Cours commerciaux et littéraires, 2 fois par semaine, 10 fr. par mois. T. Perkins, professeur à l'École d'Hydrographie, 18, rue Léon-Buquet, au 2. (41432)

PROFESSEUR de l'Université de Durham, désire trouver des élèves pour des leçons d'Anglais. Première leçon libre. Prendre l'adresse au bureau du journal. 18.23 (38592)

JEUNE FRANÇAIS ayant passé un an en Allemagne, cherche Leçons conversationnelles allemandes. Écrire bureau du journal initiales B. E. 20. (41442)

Fonds de Commerce à vendre AVIS à tous les Commerçants BAISSÉ DES COMMISSIONS Conditions Nouvelles sur la Vente de Fonds de Commerce LÉON DUBOIS (Domicile : Villa Morice, Havre)

Bureaux : 2, rue du Chillon, 2 - LE HAVRE Commission 2 0/0 au lieu de 5 et 40 0/0. Commission minimum 50 fr. au lieu de 100 fr. Pas de Commission à payer si l'acheteur se dédit. Rien à verser pour frais d'annonces. Pas de signature à donner. Pas d'indemnité à payer si le fonds n'est pas vendu par mon intermédiaire. Gérances d'Immobiliés à 2 et 3 0/0. — Vente et Achat Recouvrements — Assurances.

Cession de Fonds M. Joseph DEILLER, a par acte s. s. p. daté du 13 février 1914, vendu le Fonds de Commerce et d'Industrie de Ferrallies qu'il exploite au Havre, rue Jacques-Fruchet, 25. Prise de possession le 2 mars 1914. Election de domicile est faite chez Léon Dubois, 2, rue du Chillon (2e insertion).

Cession de Fonds M. Veuve VULFRAN, a par acte s. s. p. daté du 20 février 1914, vendu le Fonds de Commerce de Restaurant, qu'elle exploite au Havre, rue des Galions, n° 9. Prise de possession le 1er avril 1914. Election de domicile est faite chez Léon Dubois, 2, rue du Chillon (1re insertion).

AVIS à tous les Acheteurs Je suis le Seul qui réclame par l'acheteur. Ni frais d'honoraires Ni frais d'insertions Ni Feuilles Timbrées Fonds de Commerce en tous genres à vendre à tous prix Commerces agréables pour dames Voir Léon DUBOIS, 2, rue du Chillon, 2.

CAFÉ AVEC MEUBLÉS Aff. 25,000 fr., payer 2 fois la loyer à cause de suite. Dées. Écrire suite à B., bureau du journal (41712)

A Céder de suite FONDS DE CHARCUTERIE faisant 3 porcs la semaine, bien situé, installation moderne. Prix modéré. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 8.22 (34252)

A VENDRE bon fonds de Café, Débit de Tabac, Restaurant, au Havre. S'adresser à E. FRÉBET, receveur de rentes, boulevard de Strasbourg, 68. (4110)

A VENDRE par suite de maladie Epicerie Débit, Chambres Meublées. Prix : 5,000 fr. Pressé. S'adresser à M. FRÉBET, boulevard de Strasbourg, n° 68. (4139)

CABINET Henri RECHER 34, Rue du Chillon — LE HAVRE Spécialité de Vente de Fonds de Commerce

Fonds de Commerce à Vendre : CAFÉ-DÉBIT Meublés, pour 2,000 fr., loyer 50 fr., 7 meubles rapportant 1,400 fr. par an, affaires 30 fr. par jour au débit.

CAFÉ-DÉBIT Meublés, pour 3,500 fr., loyer 50 fr., affaires 35 fr. par jour au débit.

CAFÉ-DÉBIT Meublés, pour 4,500 fr., loyer 70 fr., affaires 45 fr. par jour.

CAFÉ-DÉBIT-RESTAURANT Meublés, pour 8,000 fr., loyer 1,400 fr., 10 meubles rapportant 1,200 fr., affaires 80 fr. par jour.

CAFÉ-DÉBIT-BRASSERIE Meublés, pour 2,000 fr., 16 meubles rapportant 2,500 fr. par an, affaires 20,000 fr. garantis.

ÉPICERIE pour 800 fr., loyer 250 fr., affaires 35 fr. par jour.

ÉPICERIE-DÉBIT Restaurant, pour 1,500 fr., loyer 400 fr., affaires 45 fr., dont 20 fr. de plus par jour.

ÉPICERIE-DÉBIT pour 2,000 fr., loyer 450 fr., affaires 70 fr. par jour.

ÉPICERIE-DÉBIT pour 6,000 fr., loyer 1,070 fr., affaires 115 fr. par jour.

MAISON Meublée pour 6,000 fr., loyer 4,700 fr. par an.

MAISON Meublée pour 8,000 fr., loyer 2,500 fr. par an.

MAISON Meublée pour 15,000 fr., loyer 1,500 fr., 14 meubles rapportant 9,000 fr. par an.

TABAC-CAFÉ-DÉBIT pour 8,000 fr., loyer 850 fr., affaires 65 fr. en liquides et 65 fr. en tabac.

CABINET E. ROMY 45, Rue de Saint-Quentin - HAVRE

VENTE DE FONDS DE COMMERCE 44e Année — Maison de Confiance

A CÉDER DE SUITE : CAFÉ-HOTEL MEUBLÉ Clientèle de principale. Loyer payé par sous-location. Net à placer 8,000 fr. par an. A céder pour 12,000 fr. (Électricité, téléphone).

CAFÉ-DÉBIT Meublés. Rue très passante. Loyer 250 fr. payé par 3 meubles. Affaires au café 65 fr. par jour. Prix 5,000 fr. avec 3,000 fr. comptant. Départ forcé.

CAFÉ-DÉBIT à Montivilliers. Bien placé, gentille installation. Loyer 600 fr. Affaires 45 fr. p. jour. Prix 3,500 fr. à débattre.

TABAC Café Brasserie de Cidre, quartier de l'Ébore, tous frais payés par les meubles. Affaires 250 fr. par jour. Prix 12,000, avec 8,000 comptant.

ÉPICERIE-LIQUIDES quartier d'Étretat. Loyer 600 fr. Aff. 62 fr. par jour. Prix 1,100.

ÉPICERIE-DÉPOTAYER belle encoignure, quartier St-Jacques. Loyer 75 fr. par jour. Prix 2,500. Anne, petit loyer. Aff. 75 fr. par jour.

CAFÉ-DÉBIT-MEUBLÉ à céder pour cause de maladie grave, quartier de la Bourse, on traiterait avec 4,000 fr. comptant. Très pressé.

CAFÉ-DÉBIT Brasserie de cidre, Epicerie, touchant la Havre, surfaces 150 fr. par jour, petit loyer, à céder pour 8,500 fr.

MAISON MEUBLÉE et Pension tenue depuis 25 ans par vendeur, prix 7,000 fr. avec moitié comptant. Grand choix de Commerces, à céder à des Prix Attractifs et Facilités. Pour renseignements gratuits : s'adresser au Cabinet E. ROMY, 45, rue de St-Quentin, Havre.

A CÉDER DE SUITE Café-Bar, Hôtel, Salons Salle de danse de 300 mètres, très confortable. Matériel moderne et d'art, piano, Chambres, jardin d'hiver, etc. Affaires garanties et prouvées par fournisseurs de bière et autres à placer 25,000 fr. A céder pour moitié prix matériel. Cause de maladie et différend famille, avec 10,000 fr. comptant et facilités. Écrire bureau du journal : G. C. 4. 21.22.23.25

Cabinet de M. Jules TOUPIOL AGENT D'AFFAIRES, ANCIEN LIQUIDATEUR 87, boulevard de Strasbourg. — Le Havre

A VENDRE I. — FONDS DE COMMERCE BOUCHERIE 4 heures 1/2, 1 veau, 3 moutons. Prix 9,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT sur quai. Bail 11 ans. Aff. 75 fr. Prix 12,000 fr.

CAFÉ-RESTAURANT quartier du Théâtre, vendeur 30 ans, prix 40,000 fr.

CAFÉ-BRASSERIE près la gare, prix 10,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT Restaurant, Brasserie de Meubles, quartier de l'Ébore. Bail renouvelable. Aff. 70 fr. Prix : 7,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT quartier St-Roch. Aff. 45 fr. Loyer bail 12 ans. Prix 9,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT bon quartier. Affaires 50 fr. Bail 13 ans, loyer 1,500 fr.

BONNE ÉPICERIE Le Havre, chevronné, affaires 120,000 fr. Prix 10,000 fr.

BONNE BOULANGERIE quartier Saint-François. Prix 3,500 fr.

CONFECTION ET NOUVEAUTÉ petite ville près le Havre, loyer 1,500 fr., bail à volonté, aff. 25,000 fr., cause double emploi. Prix 4,000 fr.

II. — IMMEUBLES Très IMMEUBLE agencé pour entrepôt alimentaire, vastes caves. Prix à débattre.

PIED-A-TERRER A Fribourg, 1,500 mét. env. Loyer, rapport 1,310 fr. Prix 18,000 fr.

MAISON rue du Général-Faidherbe. Rapport 3,300 fr. Prix 60,000 fr.

# Tyran

Les maladies d'estomac sont des tyrans cruels qui ne laissent jamais aucun répit; ce sont des tyrans qui nous poursuivent partout, qui nous harcèlent constamment, qui frappent amoureusement et perpétuellement toutes nos facultés.

Une personne qui souffre de l'estomac, qui digère mal, ne connaît plus le repos ni le bien-être; elle souffre constamment de l'une ou l'autre partie du corps. Ce sont des maux de tête, des migraines, des renvois, des lourdeurs, des aigreurs, des vertiges, des gonflements, des suffocations, des palpitations, des maux de ventre, des crampes, des coliques, de la tristesse, de la mélancolie, des insomnies, des cauchemars, de l'anémie, de la neurasthénie, bref, tout un long cortège de maux pénibles.

Pour vaincre, pour juguler ce tyran, il n'y a qu'un moyen efficace et énergique, c'est de prendre un Cachet de Cook avant chaque repas.

Les Cachets de Cook désinfectent l'estomac, désinfectent les intestins, font digérer et guérissent toujours et chaque fois toutes les maladies de l'estomac et des intestins.

Demandez à votre pharmacien une boîte de Cachets de Cook à fr. 2.50 la boîte et vous vaincrez le tyran cruel, vous guérirez votre estomac.

## AVIS

La Maison F. Willford et Co, de Londres, vient de nous confier le dépôt des fameuses Filles Or pour toute la France et ses Colonies. Les Filles Or sont connues dans le monde entier comme le seul traitement efficace pour guérir l'Anémie, la Neurasthénie, le Diabète et l'Albuminurie; elles conviennent tout particulièrement aussi aux convalescents, aux vieillards, aux affaiblis et à tous ceux et celles qui ont besoin de force et qui fatiguent beaucoup. C'est le reconstituant par excellence bien supérieur aux phosphates, aux cacahouates, aux ferreux, etc. etc. de 1 à 3 pilules par jour. Désormais, on pourra donc se procurer les Filles Or dans toutes les bonnes Pharmacies de France à fr. 50 la boîte ou 6 boîtes contre remboursement ou mandat-postal de fr. 3.00 adressé à la Pharmacie des Poudres de Cook, à Jeumont (Nord). - Renseignements et Notices gratis.

DEMANDEZ UN  
**FLOCODONT**  
contre les  
**MAUX DE DENTS**  
1 fr. 50 l'étui; TOUTES PHARMACIES  
N'acceptez d'autre produit sous aucun prétexte

Voit GARAGE DENIS 4, rue du Havre  
Sainte-Adresse

8 chx, Torpédo  
3 places  
4,250 fr.

**SIGMA**

10 chx  
4 vitesses  
Torpédo 4 places  
toute équipée : 5,900 fr.

Plusieurs RENAULT neuves et pleins de Camions 1 000 à 5,000 kil., occasions rares. - Plusieurs Torpédo de marque en 2 et 4 places, depuis 2,200 fr. - 2 De Dion 8 chx, 2 et 4 places, depuis 1,300 fr.

Pour quelques jours seulement  
**ACHAT très cher de VIEUX DENTIERES**  
de toutes sortes, même brisées  
52, rue Desmoulières Havre, (1<sup>er</sup> étage) près l'Éclair  
**SE HATER**

Armoires de Cheminées  
LE PLUS GRAND CHOIX  
DE LA RÉGION

**G200 MODÈLES**

1000 CANÈLABRES ou VASES  
Le vieil Or est repris à 3 fr. le gr. en ÉCHANGE  
DÉCORATIONS  
Achat de Vieux Dentiers même brisées  
LELEU, 40, rue Voltaire

**N'ACHETEZ pas de BICYCLETTES, PNEUMATIQUES et ACCESSOIRES sans voir les PRIX sans concurrence du**

**COMPTOIR GÉNÉRAL DES CYCLES**

(ANGLE DE LA RUE JULES-ANCIEL)

De Dion-Bouton, la grande marque Nationale, Magnat-Debon, B. S. A., Triumph, Le Globe, Bourotte, Marco, Humbert, Sublime, Daring, Morse, Libérateur, Starley.  
Maison de Confiance. - Garanties rigoureuses

**LACTINA SUISSE**  
MARQUE L'ANCRE  
ALIMENT COMPLET POUR  
**VEAUX & PORCELETS**  
GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL  
28 ANS DE SUCCÈS

Usine et Bureaux, Place des Charpennes, LYON  
En vente chez les Dépositaires, Vétérinaires, Grainetiers, Epiciers, Quincailliers, etc.

**DROGUERIE MODERNE**  
P. MARTINAI  
rue d'Étretat, 74-76, Le Havre  
(près le square Saint-Roch)

**PAPIERS PEINTS**  
Depuis 0 fr. 15 le rouleau

**BORDURES assorties, à 2 Centimes et au-dessus**

**GRAND RAYON DE VITRAUPHANIE**  
Jolis dessins à partir de 0 fr. 30 le mètre

La DROGUERIE MODERNE n'ayant pas de frais généraux spéciaux pour ces deux articles, ne peut être comparée comme prix aux maisons spécialistes

**ACTUELLEMENT FINS DE SÉRIES SACRIFIÉES**

**Grand Restaurant Duchemin**  
8, RUE MOLIÈRE, 8  
Diner du Dimanche 22 Février 1914  
2 fr. 75 (vin compris)

POTAGE  
Consommé aux Perles  
POISSON  
Filets de Barbe Mornay  
ENTRÉE  
Côte de Boeuf Bruxelles  
ROTI  
Chapon rôti Gresson  
Salade  
LÉGUMES  
Endives demi-glace  
ENTREMETS  
Belignets aux Pommes  
Desserts

Pension 100 fr. par mois, vin compris.

**MARIAGE**  
Messieurs et Dames qui désirez MARIAGE, écrivez, carte postale n° 156 483, poste restante, Havre. Lettres rendues. Discretion. (4192)

**ASTHME** BRONCHITE  
CATARRHE  
OPPRESSION  
EMPHYSEME

Calme instantanément et guérit par la

**LIQUEUR BEBAUD**  
Milliers d'attestations de Malades  
Le flacon, 4 fr.; franco, 4.80 toutes pharmacies

Vente en gros: LEVASSEUR, Droguiste, Le Havre

**Cyclistes!**  
Avant d'arrêter votre choix, voyez la Nouvelle «LABOR», mod. course, livrée av. moyeu 2 pign. et axe à broche. La «SIMPLEX», modèle de luxe, équipé à l'Anglais. Machines neuves depuis 120 fr. Grand choix de machines d'occasion. Réparations soignées. - Prix modérés. - Pneumatiques et Accessoires. Facilité de Paiement. - FOURNISSEUR DE L'UNION SPORTIVE

**L. COUSINARD** 4, rue du Chiklout  
LE HAVRE

**IMPRIMERIE**  
du  
**PETIT HAVRE**  
35, rue Fontenelle, 35 - LE HAVRE

**SPECIALITÉ**  
**D'IMPRESSIONS**  
Commerciales, Industrielles  
et Administratives

**LETTRÉS DE DÉCÈS**  
en une heure

**AFICHES**  
**CATALOGUES**  
**PRIX-COURANT**  
**CARNETS**  
**CIRCULAIRES**  
**MEMORANDUMS**  
**TABLEAUX**

**CARTES DE VISITE**  
**REGISTRES**  
**PROGRAMMES**  
**MENUS**  
**ENVELOPPES**  
**FACTURES**  
**MANDATS, ETC.**

**BILLETS DE NAISSANCE** - **LETTRÉS DE MARIAGE**

Etudes de M<sup>e</sup> JACQUOT, avoué au Havre, boulevard de Strasbourg, n° 122.

**Licitation DUFLO**  
A VENDRE sur baille de mise à prix, au Palais de Justice du Havre, le Vendredi 13 Mars 1914, à deux heures de l'après-midi, un

**Moulin à Cylindres**, situé à Boibec, rue Acide-Dunibois, n° 21, faisant de 100 à 120 quintaux force hydraulique complétée par moteur électrique ou machine à vapeur (les deux existant avec dépendances et pavillon de maître. Grand hérisse. Contenance 92 ares 71 centiares. Libre de location.

Mise à prix : 15,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> JACQUOT, PRES CHIEZ et BOUCHEZ, avoués au Havre, et à M<sup>e</sup> AUBRY, notaire à Boibec.

Etudes de M<sup>e</sup> RÉMOND, notaire au Havre, rue Fontenelle, n° 33

**LICITATION LEVESQUE-MEYER**  
en cette étude, le Jeudi 19 Mars 1914, à deux heures, d'une

**Grande Propriété** sise au Havre, rue Félix-Faure, n° 18 et 18 bis, rue du Prince-Eugène et rue de la Côte-Morisse (belle vue sur toute la ville, le port, la rade et les côtes de Galvados), comprenant : 1. Grande maison de maître, avec terrasse, composée de Sous-Sol divisé en grande salle de billard, caves, buanderie, calorifère; Entrée Sol divisé en 2 chambres de domestiques, pièce de débarras et caveau; Rez-de-Chaussée, composé de cuisine, grand et petit office, cabinet de travail, salle à manger, grand et petit salon; Premier Étage, composé de vestibule, antichambre, 6 chambres à coucher, 2 toilettes; Deuxième Étage, vestibule, chambre, salle de bains, lingerie; water-closets au rez-de-chaussée et aux étages; serre chaude; Grand Jardin avec bassin, porte-cochère sur la rue Félix-Faure et sur la rue du Prince-Eugène; superficie, 6,814 m. c. Faculté de traiter de gré à gré. - Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à M<sup>e</sup> RÉMOND, notaire, qui délivrera un permis personnel. (Voir les affiches). 8.15.22 f. 1.8-15 ( )

Etudes de M<sup>e</sup> HUET  
rue Madame-Lafayette, 13, Havre

A VENDRE de gré à gré

I. En Viager

**GRAND TERRAIN** 2,345 m., sis à Sanvic, moyennant rente 400 fr. sur télé 68 ans.

II. **GENTIL PAVILLON** en parfait état, à Sanvic, près rue Gambetta et tramways, 7 pièces, grand jardin d'agrément. Prix : 12,000 fr., dont 6,000 fr. comptant. (4137)

**MAISON** plein centre, construction récente, eau, gaz, fosse, revenu 4,400 fr. P. 41,500 fr. S'ad. à M. LEBOURG, 8, place Carnot.

Etudes de M<sup>e</sup> HUET  
rue Madame-Lafayette, 13, Havre

A VENDRE Propriété à Charville, à Sainte-Adresse, contenance 4,000 m., dépendant de la succession de M. Hippolyte Véron.

S'adresser pour visiter, sur les lieux et pour traiter à M. VIOLETTE, 124 boulevard de Strasbourg. 8.15.22 f. 1m (3576)

**MAISON** près la Gare, construction récente, confort moderne. Revenu 4,300 fr. P. 50,000 fr. A débattre avec 35,000 fr. comptant. S'ad. à M. LEBOURG, 8, place Carnot.

**Cabinet de M. E. MÉTRAL**  
Ancien Notaire  
5, rue Edouard-Larue, Havre  
Té. époux : 17.88

**Pavillons à vendre**  
quartier St-Vincent, confort moderne, 15,000.

**PAVILLON** quartier St-Vincent, vue sur la mer, grand jardin, 21,000.

**PAVILLON** mi-côte, grand jardin, 22,000.

**GRAND PAVILLON** très bon état, belles pièces, jardin de 700 m. au midi, rue de Tournerville, 35,000.

Toutes facilités de paiement

Etudes de M<sup>e</sup> PELLOT, notaire à Saint-Romain-de-Colbois.

**ADJUDICATION** le Samedi 7 Mars 1914, à 2 heures, de :

1<sup>er</sup> Lot. - Ferme située à St-Gilles-de-la-Neuville, hameau de la Grande-Rue, à 1 kilomètre de la halle Virville-Mancheville, comprenant cour-masure édifiée d'un beau pavillon et pièce de terre en labour, le tout contenant 2 h. 65 a. 78 c.

Le pavillon est occupé en son vivant par M. Noël Leroux et est actuellement vacant.

La cour-masure et la pièce de terre sont louées à M. Ernest Fouché jusqu'au 30 septembre 1914, moyennant 440 fr. par an plus la charge des contributions.

Mise à prix : 46,000 fr.

2<sup>o</sup> Lot. - Herbage avec grande mare, situé à St-Gilles-de-la-Neuville, lieu dit « La Grande Rue », contenant 50 ares 90 centiares.

Occupé jusqu'au 30 septembre 1914 par M. Ernest Fouché, moyennant 110 fr. par an, plus la charge des contributions.

Mise à prix : 2,800 fr.

S'adresser, pour visiter les lieux, sur les lieux, de 2 heures à 3 heures, et pour tous renseignements, au notaire. 4.15.22 (3051)

joint au maire de la ville du Havre, demeurant en ladite ville, boulevard de Strasbourg, n° 185, vendu à la ville du Havre, ce qui a été accepté pour ladite ville par Monsieur Charles-Adolphe-Marcel Vigné, adjoint au Maire de la ville du Havre, demeurant en ladite ville, chaussée des États-Unis, n° 15. Ayant égi en ladite qualité d'adjoint au Maire de la ville du Havre.

Et comme spécialement autorisé à réaliser ladite vente en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 12 septembre 1913, Monsieur Joseph-Auguste Klein, employé de commerce, demeurant au Havre, rue Robert-le-Diable, n° 36, ou il est décédé, le dix-huit avril mil neuf cent cing.

1<sup>o</sup> Madame Zéphaline-Zéline Klein, épouse de Monsieur Joseph-Auguste Klein, employé de commerce, demeurant à Montpellier, rue Gagne-Pelle, n° 9.

2<sup>o</sup> Madame Marie Klein, sans profession, demeurant au Havre, rue de Normandie, n° 441, veuve de Monsieur Pierre-Adolphe Klein.

3<sup>o</sup> Madame Jeanne-Angusta Klein, épouse de Monsieur Alphonse Houlier, ajusteur, demeurant au Havre, rue Edmond-Lafayette, n° 33.

4<sup>o</sup> Mademoiselle Lucie-Germaine Klein, sans profession, demeurant au Havre, rue de Normandie, n° 443.

5<sup>o</sup> Mademoiselle Ernest Sauvage, courtier de navires, demeurant au Havre, boulevard François I<sup>er</sup>, n° 64.

6<sup>o</sup> Mademoiselle Ernest Sauvage, courtier de navires, demeurant au Havre, rue Bichat, n° 3.

7<sup>o</sup> Monsieur Charles Sauvage, en son vivant demeurant au Havre, rue de la République, n° 10, et qui est décédé le dix-huit avril mil neuf cent cing.

Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles judiciaires ou légales sur l'immeuble vendu, sont priées de faire de la vente sus-énoncée que faite de vente sus-énoncée va être transcrite immédiatement au premier bureau des hypothèques du Havre, et qu'après transcription, le prix de la vente sera payé aux vendeurs s'il n'existe ni inscriptions, ni autres obstacles au paiement.

En outre, les personnes qui auraient à exercer des actions réelles relativement audit immeuble, sont mises en demeure de faire valoir leurs droits et tenues de les faire connaître à l'Administration Municipale dans le délai de huitaine, à défaut de quoi elles seront déchues de tous droits à l'indemnité.

Pour extrait certifié conforme : (4093) (Signé) HASSELMANN.

Etudes de M<sup>e</sup> L. LE ROUX, notaire au Havre, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20, et de M<sup>e</sup> PRESCHÉZ, avoué au Havre, rue Jules-Lesne, n° 28.

**ADJUDICATION** en l'étude de M<sup>e</sup> LE ROUX, le Jeudi 5 Mars 1914, à 2 heures de l'après-midi, de :

**Fonds de Commerce** Hôtel connu sous le nom

**D'HOTEL D'ANGLETERRE** rue de Paris, 124-126, Le Havre, au centre de la ville, correspondant à l'U. P. et agence Cook, chauffage central, salles de bains. Prise de possession immédiate. Mise à prix : 5,000 fr. et escom. à dire d'experts pour matériel et marchandises. Consignat. pour enchérir : 500 francs.

Pour renseignements, s'adresser au Havre à M<sup>e</sup> LE ROUX, notaire, et M<sup>e</sup> PRESCHÉZ, avoué. (7645) 23 24 f. 1m (4094)

Etudes de M<sup>e</sup> RÉMOND, notaire au Havre, rue Fontenelle, n° 33.

**ADJUDICATION** en cette étude, le Samedi 28 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise au Havre, rue Jules-Lesne, n° 33, au fond de l'allée, rez-de-chaussée, salle d'armes, étag. 2<sup>e</sup> étage, buanderie, Cour, 241 m. c. - Rev. nu : 1,450 fr., susceptible d'augmentation. Jouissance 23 Juin 1914. - Mise à prix : 25,000 fr. - Faculté de traiter de gré à gré. - S'adresser, pour visiter, sur les lieux, le mardi, jeudi et vendredi, de 2 à 3 h., et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> RÉMOND, notaire. 8.15.22 f. 1m (4459)

Etudes de M<sup>e</sup> Paul HARTMANN, notaire au Havre, 5 (succès sur de M<sup>e</sup> BACH).

**ADJUDICATION** même sur enchère, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise à Biéville, hameau du Bois, composée de maison élevée de rez-de-chaussée et grenier Cour plantée d'arbres fruitiers et de haute futaie. Contenance 1,496 mètres carrés, Rev. nu brut, 700 fr.

Mise à prix : 1,200 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux et pour tous renseignements en l'étude. 19.22.26 f. 1<sup>er</sup> m. (4019)

Etudes de M<sup>e</sup> Paul HARTMANN, notaire au Havre, 5, place Carnot (succès de M<sup>e</sup> BACH).

**ADJUDICATION** même sur enchère, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Maison de Rapport**, sise au Havre, rue Frédéric-Bellanger, n° 45, élevée de rez-de-chaussée à usage de boutique et de 3 étages de chacun 3 pièces, grenier sur le tout. Petite cour dans laquelle buanderie et water-closets. - Revenu : 1,475 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux, le jeudi et vendredi, de 2 à 3 heures, et pour tous renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> HARTMANN. 45.19.23.26 f. 1m (3849)

Etudes de M<sup>e</sup> Paul HARTMANN, notaire au Havre, 5, place Carnot (succès de M<sup>e</sup> BACH).

**ADJUDICATION** en l'étude, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise au Havre, rue Michel, n° 105, élevée de rez-de-chaussée à usage de boutique et de 3 étages de chacun 3 pièces, grenier sur le tout. Petite cour dans laquelle buanderie et water-closets. - Revenu : 1,475 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux, le jeudi et vendredi, de 2 à 3 heures, et pour tous renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> HARTMANN. 45.19.23.26 f. 1m (3849)

Etudes de M<sup>e</sup> DUBOSC, notaire à Montivilliers.

**ADJUDICATION** en cette étude, le Jeudi 26 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Petite Ferme** à Beaucourt, comprenant : cour-masure bâtie et plantée, et terre de 14 a. 14 c. louée pour 3 a. 6 c. 1917, moyennant, outre les impôts et les charges, un fermage annuel de 200 fr.

Mise à prix : 3,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements : à M<sup>e</sup> REGNAUD, notaire. 8.15.22 f. 1m (3717)

Etudes de M<sup>e</sup> Edouard FAUVEL, notaire à Lillebonne.

**ADJUDICATION** le Mercredi 25 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété**, sise à Norville, de 80 a. 27 c., louée pour 3 a. 6 c. 9 années à la volonté respective des parties 175 fr., impôts et assurance des bâtiments en sus. 8.23(3418)

Etudes de M<sup>e</sup> Robert PRESCHÉZ, avoué au Havre, rue Jules-Lesne, n° 28.

**Licitation LAVALLE**  
en l'audience des criées du Tribunal civil du Havre, au Palais de Justice, le Vendredi 13 Mars 1914, à 14 heures, en un

**Un Pavillon** sis au Havre, rue de Metz, n° 9, comprenant caves ou sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages, jardin et bâtiment.

Contenance : 113 m. c. Revenu annuel : 95 fr.

Mise à prix : 13,000 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> PRESCHÉZ et JACQUOT, avoués au Havre, et M<sup>e</sup> NARCY, notaire au Havre; et pour visiter, sur les lieux, le mercredi et vendredi, de 14 h. à 16 h. (7644) 23 24 f. 1m (4028)

Etudes de M<sup>e</sup> RÉMOND, notaire au Havre, rue Fontenelle, n° 33.

**ADJUDICATION** en cette étude, le Samedi 28 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise à Sanvic, rue de la Solitude, n° 11, rez-de-chaussée, deux étages, buanderie, cabinet, puis d'eau, source de jardin planté d'arbres fruitiers cont. 400 m. c. Libre de location. Revenu évalué 650 fr. M. a. p. 40,000 fr. - 2<sup>o</sup> Un Jardin contigu à l'immeuble précédent, entouré de murs sur les trois côtés, ayant façade de 15 mètres 35 sur la rue de la Solitude; planté d'arbres fruitiers et d'agrément. Serris vitrés. Cont. 410 m. c. Libre de location. M. a. p. 4,000 fr. - Eau, gaz et électricité, dans la rue de la Solitude. - Faculté de réunir des deux lots. Entrée en jouissance de suite. On pourra traiter de gré à gré. S'adresser pour visiter sur les lieux, le dimanche, mardi, jeudi et vendredi, de 2 à 3 h., et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> RÉMOND, notaire. 12.15.22 f. 1 ( )

Etudes de M<sup>e</sup> Paul HARTMANN, notaire au Havre, 5, place Carnot (succès de M<sup>e</sup> BACH).

**ADJUDICATION** en l'étude, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise au Havre, rue Michel, n° 105, élevée de rez-de-chaussée à usage de boutique et de 3 étages de chacun 3 pièces, grenier sur le tout. Petite cour dans laquelle buanderie et water-closets. - Revenu : 1,475 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux, le jeudi et vendredi, de 2 à 3 heures, et pour tous renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> HARTMANN. 45.19.23.26 f. 1m (3849)

Etudes de M<sup>e</sup> Paul HARTMANN, notaire au Havre, 5, place Carnot (succès de M<sup>e</sup> BACH).

**ADJUDICATION** en l'étude, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise au Havre, rue Michel, n° 105, élevée de rez-de-chaussée à usage de boutique et de 3 étages de chacun 3 pièces, grenier sur le tout. Petite cour dans laquelle buanderie et water-closets. - Revenu : 1,475 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux, le jeudi et vendredi, de 2 à 3 heures, et pour tous renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> HARTMANN. 45.19.23.26 f. 1m (3849)

Etudes de M<sup>e</sup> DUBOSC, notaire à Montivilliers.

**ADJUDICATION** en cette étude, le Jeudi 26 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Petite Ferme** à Beaucourt, comprenant : cour-masure bâtie et plantée, et terre de 14 a. 14 c. louée pour 3 a. 6 c. 1917, moyennant, outre les impôts et les charges, un fermage annuel de 200 fr.

Mise à prix : 3,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements : à M<sup>e</sup> REGNAUD, notaire. 8.15.22 f. 1m (3717)

Etudes de M<sup>e</sup> Edouard FAUVEL, notaire à Lillebonne.

**ADJUDICATION** le Mercredi 25 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété**, sise à Norville, de 80 a. 27 c., louée pour 3 a. 6 c. 9 années à la volonté respective des parties 175 fr., impôts et assurance des bâtiments en sus. 8.23(3418)

Etudes de M<sup>e</sup> Edouard FAUVEL, notaire à Lillebonne.

**ADJUDICATION** le Mercredi 25 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété**, sise à Norville, de 80 a. 27 c., louée pour 3 a. 6 c. 9 années à la volonté respective des parties 175 fr., impôts et assurance des bâtiments en sus. 8.23(3418)

**Biens à Louer**  
A LOUER pour Noël prochain, Grand Magasin, 55, boulevard de Strasbourg, cour vitrée et magasin de réserves. Possibilité d'adjointer un logement au 4<sup>e</sup> étage. S'adresser pour visiter, à la conciergerie, et pour traiter chez MM. CHALOT et Co, 4, rue Edouard-Larue. (4117)

A LOUER de suite, meublé, 2<sup>e</sup> étage, à côté de l'Éclair, avec 2 chambres, cuisine remise et herbage. Loyer : 1,100 fr. - S'adresser, pour visiter, à M. VIOLETTE, 124, boulevard de Strasbourg. 8.15.22 (3651)

A LOUER de suite, meublé, 2<sup>e</sup> étage, à côté de l'Éclair, avec 2 chambres, cuisine remise et herbage. Loyer : 1,100 fr. - S'adresser, pour visiter, à M. VIOLETTE, 124, boulevard de Strasbourg. 8.15.22 (3651)

**PAVILLON** genre maison normande, rue Narceus-Derouvois, 16, Sanvic, 3 pièces et dépendances, beau jardin, kiosque sur rue. DJ (8357)

**PETIT PAVILLON** à louer  
Quatre pièces, eau, gaz, électricité, situé dans rue tranquille près Hôtel de Ville et Casse d'Éparges. S'adresser au bureau du journal. (4126)

**PAVILLON** pour Saint-Jean, 1<sup>er</sup> étage composé de 7 pièces et cabinet de toilette, mansarde et cave, eau, gaz, électricité. S'adresser, pour visiter, tous les jours sauf le dimanche, de 1 h. à 3 h. après-midi. (41062)

**A LOUER** pour Pâques prochain, 1<sup>er</sup> étage, 3 pièces, cave, grenier. Belle Encloûture pouvant convenir à commerce, logement et très grande pièce au 1<sup>er</sup> étage, 38, rue de Paris. S'adresser rue Mogador, 24, de 9 h. à 11 h., dimanches exceptés. D (3818)

**ADJUDICATION** en cette étude, le Jeudi 26 février 1914, à 2 heures, d'un

**Terrain** situé à Sanvic, rue de l'Orphelinat, planté d'arbres fruitiers et espaliers, cultivé d'une cabane. Superficie 501 m. c.

Mise à prix : 1,500 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LE ROUX, notaire. 1.8.15.22 (3720)

**PAVILLON** près Marie-Cristine, composé de 10 pièces, sur caves, vue sur la mer. Jardin de 400 m. c. S'ad. à M. LEBOURG, 8, place Carnot.

**A VENDRE**  
**JOLI PAVILLON** composé de quatre pièces, cave, grenier, belle cour, jardin, situé à Sanvic, 31, rue Félix-Faure, près du tramway. Prix à débattre. - S'adresser bureau du journal. (41374)

**ADJUDICATION** en cette étude, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise à Biéville, hameau du Bois, composée de maison élevée de rez-de-chaussée et grenier Cour plantée d'arbres fruitiers et de haute futaie. Contenance 1,496 mètres carrés, Rev. nu brut, 700 fr.

Mise à prix : 1,200 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux, le mardi, jeudi et vendredi, de 2 à 3 heures, et pour tous renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> HARTMANN. 45.19.23.26 f. 1m (3849)

**ADJUDICATION** en cette étude, le Mardi 3 Mars 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété** sise au Havre, rue Michel, n° 105, élevée de rez-de-chaussée à usage de boutique et de 3 étages de chacun 3 pièces, grenier sur le tout. Petite cour dans laquelle buanderie et water-closets. - Revenu : 1,475 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser pour visiter sur les lieux, le jeudi et vendredi, de 2 à 3 heures, et pour tous renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> HARTMANN. 45.19.23.26 f. 1m (3849)

**ADJUDICATION** en cette étude, le Jeudi 26 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Petite Ferme** à Beaucourt, comprenant : cour-masure bâtie et plantée, et terre de 14 a. 14 c. louée pour 3 a. 6 c. 1917, moyennant, outre les impôts et les charges, un fermage annuel de 200 fr.

Mise à prix : 3,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements : à M<sup>e</sup> REGNAUD, notaire. 8.15.22 f. 1m (3717)

**ADJUDICATION** le Mercredi 25 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Propriété**, sise à Norville, de 80 a. 27 c., louée pour 3 a. 6 c. 9 années à la volonté respective des parties 175 fr., impôts et assurance des bâtiments en sus. 8.23(3418)

**ADJUDICATION** en cette étude, le Jeudi 26 Février 1914, à 2 heures, d'une

**Petite Ferme** à Beaucourt, comprenant : cour-masure bâtie et plantée, et terre de 14 a. 14 c. louée pour 3 a. 6 c. 1917, moyennant, outre les impôts et les charges, un fermage annuel de 200 fr.

Mise à prix : 3,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements : à M<sup>e</sup> REGNAUD, notaire. 8.15.22 f. 1m (3717)

**Biens à Vendre**  
**A VENDRE**  
**IMMEUBLE** de rapport de 10 pièces, très bon rapport. Prix 30,000 fr. à débattre.

**JOLI PAVILLON** avec jardin de 100 mètres et dépendances à Sanvic. Exposé plein midi. Prix 17,000 fr. à débattre. Écrire G. M., bureau du journal. (4174)

**Annouces Légales**  
VILLE DU HAVRE  
Loi du 3 Mai 1841  
Etudes de M<sup>e</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (succès de M<sup>e</sup> AUGER) notaire de la Ville du Havre.  
En vertu et pour l'exécution :  
1<sup>o</sup> D'un arrêté de Monsieur le préfet de la Seine-Inférieure, pris à Rouen en Conseil de préfecture, le vingt-trois mars mil huit cent cent dix-huit.  
2<sup>o</sup> D'une délibération du Conseil municipal de la ville du Havre, en date du seize juillet mil neuf cent treize, rendue exécutoire par Monsieur le maire de ladite ville suivant un arrêté du trente août mil neuf cent treize.  
Monsieur Adrien-Edouard Breton, employé de commerce et Madame Augustine Klein, son épouse, déposèrent ensemble au Havre, rue de Normandie, n° 183, un, suivant acte administratif en date des vingt-sept janvier et deux février mil neuf cent treize, reçu par Monsieur Pierre-François Morgand, adjoint au Maire de la ville du Havre, et Monsieur L. COUSINARD, premier ad-

LE HAVRE - 54-56-58-60, rue Bazan - LE HAVRE

# AUX QUATRE NATIONS

## MISE EN VENTE DES NOUVELLES SÉRIES DE COSTUMES COMPLETS POUR HOMMES ET CADETS

<b>Costumes complets</b> pour jeunes gens de 12 à 18 ans, forme blouse, ceinture cuir ou veston, tissu haute nouveauté. Toutes les tailles. <b>15 fr. 90</b>	<b>Costumes complets</b> en drap fantaisie, haute nouveauté, veston cintré, revers allongés, pantalons et gilet modes. Laissés à <b>29, 25 et 19 fr.</b> Les mêmes pour Cadets de 12 à 18 ans.	<b>Pardessus demi-saison</b> drap fantaisie, mode, rayure et carreaux nouveaux dessins, col pareil, doublure satin de Chine. Laissés à <b>39, 29 et 25 fr.</b>
<b>Costumes d'Enfants</b> de 4 à 12 ans, forme blouse, ceinture cuir ou veston, tissu haute nouveauté. Laissés à <b>9 95 et 7 95</b>	<b>Vêtements complets</b> , forme veston droit, légèrement arrondi, en drap diagonale fantaisie, façon très soignée. Laissés à <b>25 --</b>	<b>Complets</b> pour Hommes et Cadets en drap fantaisie, façon mode, 27 dessins à choisir. Laissés à <b>39, 29 et 22 --</b>
<b>Costumes d'Enfants</b> , modèle riche, façon et draperie extra, forme nouvelles 1913. Laissés à <b>12, 15 et 18 --</b>	<b>Vêtements complets</b> , forme veston mode ou façonné bleu et noir, rayures et serge pure laine. Laissé le complet à <b>35 et 29 --</b> Le même pour jeunes gens de 12 à 18 ans	<b>Costumes</b> Complots fantaisie, article riche, façon et fourniture extra, grand tailleur. Laissés à <b>45 et 55 --</b>
<b>Un Lot énorme de Costumes d'Enfants</b> blouse, ceinture et boutons, toutes nuances. <b>6 90, 4 90 et 2 90</b>	<b>Vêtements complets</b> de cérémonie, forme redingote ou jaquette droite en corksweat noir pur laine. Laissés à <b>45 --</b>	<b>Caoutchoucs</b> pour hommes, en tissu fantaisie, poches raglan et droites. Laissés à <b>25 --</b>
<b>Une Affaire de Complots</b> pour hommes et jeunes gens en drap cheviotte noir, bleue et couleurs. Laissés à <b>14 95</b>	<b>Pantalons</b> pour hommes en drap fantaisie Vienne, haute nouveauté, rayures et carreaux. Donnés à <b>3 95, 3 50 et 2 95</b>	<b>Pèlerines Lorraines</b> en molleton et président, bleu et noir, pour hommes et jeunes gens, grandes largesurs. Suivant longueur et qualité. <b>12 95, 10 95, 8 95, 6 95 et 2 95</b>
<b>Vestons</b> dépareillés, pour hommes en drap bleu et couleurs. Donnés à <b>7 95, 6 95 et 5 95</b>	<b>Un Lot énorme de Chapeaux</b> feutre, noir, souple et dur. <b>4 95, 3 90 et 2 90</b>	<b>Casquettes</b> Amiral et Jockeys en bleu, noir et fantaisie belles façons, à <b>3, 1 95, 1 45 et 0 95</b>
<b>Pardessus</b> pour hommes en drap nouveauté, noir et couleurs. Laissés à <b>15 --</b>	<b>500 Pantalons</b> dépareillés, en drap fantaisie, pure laine, dessins variés, rayures et carreaux. <b>A 12 --, 10 -- et 8 --</b>	<b>2,000 Vestons</b> dépareillés, en drap fantaisie, provenant de fin de coupe, article introuvable en saison. Laissés à <b>9 95</b>
<b>Vestons</b> de cuir, doublure laine, toutes les tailles. Laissés à <b>25 --</b>	<b>500 Gilets</b> dépareillés, toutes nuances et dessins, toutes tailles. <b>2 95</b>	<b>Chemises</b> de Flanelle Oxford, irréprochable, dessins unis et fantaisie, ou zéphir. <b>A 2 95, 1 95 et 1 45</b>

Une **JOLIE PRIME** est offerte pour tout ACHAT au-dessus de 15 Francs.

Aujourd'hui **Dimanche**, les Magasins restent ouverts jusqu'à **Midi**

La Maison reçoit en Paiement les Bons de l'**UNION ÉCONOMIQUE**

## UN ASTHMATIQUE

porte aux nues le remède qui l'a guéri



Portrait de M. Emile BRÉDA

### Sirop de l'Abbaye "Akker", Convent

tonique et pectoral, n'est pas seulement un remède incomparable pour l'asthme, il guérit de façon aussi radicale la bronchite, le catarrhe, l'influenza, la pleurésie, la toux catarrhale, la coqueluche, l'enrouement, le mal de gorge, la toux la plus violente, le rhume le plus invétéré et toutes les maladies de la poitrine, au-dessus de tout, il prévient le développement de la phthisie. Inoffensif, même pour les plus petits enfants.

En vente dans toutes les pharmacies: façon de 500 gr., 4 francs; de 1000 gr., 7 francs. Exiger la signature L. AKKER. Dépositaire général: L. DANJOU, pharmacien à Lille (Nord).

DEPÔTS: La Havre, Ph<sup>o</sup> du Pilon d'Or; Granville, Ph<sup>o</sup> Debruelle; Étretat, Larcher; Fécamp, Ph<sup>o</sup> A. Leborgne; Harfleur, Ph<sup>o</sup> Central; G. Dezaile; Montivilliers, Ph<sup>o</sup> Martinais; St-Romain, Lailler.

## EMILE DAVID BOIS

41, Rue du Champ-de-Foire, 41

TÉLÉPHONE 10.99

Beau Choix d'Espaces pour Echafaudages et Mâtures

ACACIA, ORME, CHÊNE, FRÊNE, HÊTRE et tous autres BOIS du PAYS à des PRIX MODÉRÉS

en Chantier une Quantité de Chevrons - Planches - Frises - Frisettes, de toutes dimensions pour Construction à Bon Marché, Cabanes, et Clôtures de Jardins.

SCIERIE DE SAPIN Bûchettes de Scierie ET BOIS ALLUM

PLATEAUX

## Les Maladies de la Femme

Guéries par

### LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Ainsi que son nom l'indique, la Jouvence de l'Abbé Soury a pour but de conserver à tous ceux qui en font usage les bienfaits de la jeunesse, c'est-à-dire la Santé.

C'est surtout chez la Femme que la Jouvence de l'Abbé Soury doit être employée le plus fréquemment. En effet, de quoi dépend la santé de la Femme? De la **BONNE CIRCULATION DU SANG**, qui est, chez elle, le régulateur des Systèmes Nerveux et Digestif. La Femme a une fonction et des organes spéciaux qui l'exposent à un plus grand nombre de maladies que l'Homme: bien souvent la vie de la Femme est un martyre perpétuel, parce qu'elle ne s'est pas soignée dès qu'il l'aurait fallu.

Elle doit toujours se rappeler que la souffrance qu'elle éprouve ne doit pas exister et que la Jouvence de l'Abbé Soury fait disparaître non seulement la douleur, mais aussi l'irrégularité du flux sanguin.

La Jouvence de l'Abbé Soury, c'est la médecine végétale sans aucun poison ni produits chimiques, c'est le remède idéal qui guérit sûrement les Maladies Intérieures de la Femme: Métrite, Fibrome, Tumeurs, Hémorragies, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies et Infirmités du RETOUR d'ÂGE: Vertiges, Etourdissements, Châleurs, Congestion, Vapeurs, Irrégularités, Migraines, Neurasthénie, Faiblesse.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies au prix de 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 10 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie **MAG. DUMONTIER**, à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratuits

DEPÔTS. — Pharmacies: AU PILON D'OR, 30, place de l'Hôtel-de-Ville; Jaurès, rue d'Étretat; Guineuse, rue de Paris; Balles-Centrées, rue Voltaire; Voisin, rue de Normandie; Thuret, 208, rue de Normandie; Nordreque, rue Casimir-Perier; Postel, rue de Normandie; Brayer, rue Gustave-Bréda; Saint-Léon, 75, rue Jacques-Cœur; David, cours de la République; — Serris: Vasseure, — Granville: Debruelle; — Harfleur: Dezaile; — Odeville: Acken; — Montivilliers: Martinais; Souley; — St-Romain: Tesnière, Lailler; — Bolleville: Fanchon; Lebrun, Leseigneur; — Lédonne: Lemarec; — Goderville: Dubois; — Gonneville: Sanson; — Criquetot: Vattein; — Étretat: Larcher; — Fécamp: Dupont, Goutteiron, Rocquigny; — Trouville: Lacoste; — Honfleur: Lelandais, Sizaret.

## LE HAVRE GRAND BAZAR

Demain LUNDI, 23 Février

### OUTILLAGE

Marteaux acier fondu, emmanchés, 25 m/m. 1 10	Panoplies d'outils, bois vernis. Exceptionnel 13 50
Tenailles demi-fines, mâchoires polies. 1 40	Pinces universelles, en-tièrement polies. 1 20
Tournevis deux usages. 0 90	Pierres de Levant, qualité extra, pour l'ajustage des outils. 1 30
Mèches pour vitreux, 3 pointes. du 18 au 24 mm. Au choix. 0 25	Meules avec auge, ca-puchon fonte. 3 20
Ciseaux de Menuisiers, marque « Au Croissant ». 25 mm. 1 40	Niveaux de Maçons, chêne ciré, semelle acier. 2 50
Rabots façon cormier. 1 80	Étaux parallèles, vis et mâchoires acier. 6 --
Riflards façon cormier, fer simple. 3 60	Burins acier fondu pour ajusteurs. 0 55
Scies à guichet, manche égoïne, lame acier. 1 10	Hachettes de Ménage. 1 70
Scies égoïne, à main, marque « Victor ». 1 60	Doubles-Mètres jaqués. 0 80
Scies à araser, monture charme, marque « A la Main ». 1 30	Coffrets moirés, serrure de sûreté, deux clefs. 70 50 50 50 4 20
Equerres façon véritable. 0 70	Coffrets moirés « Incambustibles », serrure de sûreté, deux clefs. 40 35 c/m. 21 --
Boîtes pour scier, coller ou clouer les cadres, vis de serrage fer. 5 80	Boîtes à onglets, hêtre. 1 20
Boîtes à onglets, hêtre. 1 20	Carton bitumé qualité extra. Larg. un mètre Le rouleau de 12 mètres 2 90

## ARTICLES de CAVE

Casiers à bouteilles, doubles, ouverts. 300 places 7 20	Bouche-Bouteilles bois, modèle perfectionné. 0 75
Doubles fermés forme hérisson. 10 80	Tire-Bouchons à hélice. 1 60
Egouttoirs 6 50	Arrache-Bouchons 0 15
Porte-Fûts points vert le plus bascule, pratique. 8 --	Paniers à bouteilles, feuilard carrés, 6 places. 0 90
Chantiers hêtre, pour fûts à rincer les bouteilles. 1 80	Robinetts bois, marque Vimpérissable. 0 40
Machines à rincer les bouteilles. 12 60	Bouchons coniques ou cylindriques N° 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100
Goupillons soies crues 0 35	Bouchons cylindriques. N° C B A La boîte de 500 4 20 3 -- 1 70
Machines à boucher avec ro-leveur. 10 80	
« La Populaire ». 10 80	
Les mêmes, avec relevetur et contre-poids. 12 60	

## ALIMENTATION

Filets de Harengs saurs marque Bouelet. La grande boîte des Gourmets, qualité supérieure. 0 70
Traites saumonées La boîte, 1 05 et 0 65
Ananas entiers qualité extra. La Guadeloupéenne La boîte, et tous nos excellents Produits d'Alimentation 0 95

Fournisseur en Service des Ventes par Comptes-Courants 8, Place Carnot, Le Havre - Tél. 17.80

## LESSIVEZ SANS FAIRE BOUILLIR LE LINGE

avec les MERVEILLEUSES

### LAVEUSES « VÉLO » & TORDEUSES

Elle permet de lessiver en cinq minutes votre linge le plus sale. Elle lève les grosses couvertures en laine aussi bien qu'une blouse en dentelle.

La marche de l'appareil est tellement légère qu'une femme faible, un enfant peut faire la lessive.

Elle lave propre, blanc comme neige, sans bouillir, sans usure, sans déchirure, sans taches de rouille.

Elle est garantie deux ans par écrit. Les réparations, si fréquentes et si chères des autres systèmes, sont totalement supprimées.

Nous la vendons au comptant et également avec facilités de paiement

DEMANDEZ NOS PROSPECTUS - ENVOI GRATUIT

Sur Demande nous envoyons nos Laveuses et Tordeuses « VÉLO »

Gratuits à domicile à l'essai

Les MARDIS et VENDREDIS de 3 à 5 heures dans nos locaux: 23, RUE THIERS, 23 - ENTRÉE LIBRE

ESSAIS PUBLICS

CONCOURS AGRICOLES 1913:

ARRAS: Diplôme d'Honneur - CARVIN: Premier Prix - SOULOGNE-SUR-MER: Premier Prix. BLENDÈCQUES (Saint-Omer): Premier Prix. - MOY DE L'AISE (Saint-Quentin): Premier Prix.

VENDU depuis l'Ouverture (Octobre 1913) plus de 200 MACHINES

## MALADIES NERVEUSES

Nutrition certaine par l'Antipileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

M. O. FANYAU, Pharm<sup>o</sup> à Lille (Nord).

## SEVESSAND FRÈRES

25, Rue du Général-Faidherbe

Articles p<sup>r</sup> Limonadiers et Restaurateurs

VERRERIES - FAIENCES - PORCELAINES

Coutellerie et Couverts de Table

Articles en métal - Cartes à jouer

## DENTIERS

SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs

Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas

Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 fr. 50 - Dentiers dentés, 35 fr. - Dentiers haut et bas de 140 fr. 90 fr., de 200 fr. 400 fr.

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

## LAVEUSE A VAPEUR



LES AVANTAGES DE NOTRE LAVEUSE

- 1° Sa grande commodité.
- 2° Désinfection radicale du linge.
- 3° Moins d'usure du linge, d'où il résulte une plus longue durée.

ESSAI tous les lundis et vendredis de 3 h. à 5 h.

## MAISON DES CYCLES MOREL

68, 70, rue d'Étretat - HAVRE

FACILITÉS DE PAIEMENT

### AL ABEILLE

9, rue Diderot, 9 (en face la Banque)

OUVRAGES de DAMES

GRAND ASSORTIMENT de FOURNITURES pour tous travaux à la main

BRODERIES POUR TROUSSEAUX

BLANCHISSAGE à neuf et Réapplication de dentelles anciennes et modernes

Réparation et Foutage de Stores et Rideaux en tous genres

## MACHINES A BOUCHER

Rinceuses à Bouteilles

### V. TOUYA & A. BIARD

26, Rue Fontenelle - Téléphone 10-19

BOUCHONS ET ARTICLES DE CAVES (8900)

RECETTE POUR GUÉRIR VIVEMENT CHAUD-& FROID, BRONCHITES, Oppression, Laryngites

Détayez dans un demi-litre de vin une dose du véritable Remède du Curé de Saint-Denis que vous trouverez chez votre pharmacien. Prenez tous les soirs un verre de ce mélange en observant bien surtout les recommandations inscrites sur le prospectus qui entoure le pot. Toutes les personnes qui ont fait usage de cette merveilleuse recette recommandent bien sincèrement autour d'elles, le véritable Remède du Curé de Saint-Denis, préparé par J. LAISNEY, pharmacien, 12, Place Basse-Vieille-Tour, Rouen.

Le pot: 1 fr. 50, par poste 1 fr. 65.

Et dans toutes les bonnes Pharmacies.

## MARDI-GRAS 1914

### GRAND CHOIX de MASQUES

en tous Genres

Perruques - Tricots - Têtes en Cire Barbes - Moustaches - Loups - Dominos

TAIGNY-BOVAVENTURE, 37, rue de Bordeaux 45.22.34 (3822)

### M<sup>me</sup> SAUFFISSEAU

Sage-Femme de 1<sup>re</sup> Classe

20, RUE DE TOUL, 20

Prend pensionnaire à toute époque de grossesse. Se charge de l'enfant. Soigne maladie des dames. Consulte tous les jours de 1 à 4 heures. D 173072

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIÈRE (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous-Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée en-contre

## La Jeune Fille Magnétique

Comment elle oblige les autres à lui obéir

100,000 exemplaires d'un livre remarquable décrivant les Forces psychiques et curieuses, distribués gratuitement à tous les lecteurs ou lectrices du Petit Havre.

« Le pouvoir merveilleux de l'influence personnelle, de l'attraction magnétique ou encore du contrôle de l'esprit, quel que soit le lieu qu'on lui donne, peut être obtenu avec certitude par tous, quelque malheureux ou peu attirants qu'ils puissent être, » dit M. Elmer Ellsworth Knowles, auteur du remarquable ouvrage « Ciel du développement des forces intimes ».

Ce livre explique des faits nombreux et étonnants se rattachant aux pratiques des fameux Yogis orientaux et décrit un système à la fois simple et efficace permettant de contrôler les pensées et les actions des autres; il montre en outre comment on peut s'assurer l'affection ou l'amour de ceux ou celles qui autrement ne vous manifesteraient que la plus profonde indifférence; comment l'on peut rapidement et complètement corriger le caractère ou les dispositions d'une personne déterminée; comment guérir les maladies ou les habitudes les plus invétérées, sans drogues ou médicaments; le sujet si complexe de la transmission (télépathie) y est même expliqué. Miss Josephine Davis, la fameuse artiste, idole du public, dont le photogramme est reproduit ci-dessus, dit que le livre du Professeur Knowles vous montre la route qui conduit au succès, à la santé, au bonheur, quelle que soit la position ou la situation dans laquelle on se trouve. Elle est convaincue que le Professeur Knowles a découvert enfin les principes qui universellement adoptés révolutionneraient l'état d'esprit de l'humanité.

Ce livre dont la distribution est faite gratuitement en quantités considérables, est rempli de reproductions photographiques montrant comment ces forces invisibles sont employées dans le monde entier et comment les milliers et des milliers de personnes ont réussi à développer en elles des forces dont elles n'auraient jamais soupçonné l'existence. La distribution gratuite de 100,000 exemplaires de ce livre est faite par une des importantes institutions londoniennes; toute personne qui en fera la demande recevra immédiatement franco un exemplaire de ce livre. Il n'est pas nécessaire d'envoyer d'argent, mais les personnes qui le désirent peuvent joindre à leur demande 0 fr. 25 (vingt-cinq centimes) en timbres-poste, pour l'affranchissement, etc. Prière d'adresser toutes les demandes au: National Institute of Sciences, Dept. 4113, Service des distributions gratuites, 258, Westminster Bridge Road, Londres, S. E., Angleterre. Dites simplement que vous désirez un exemplaire du livre intitulé: « Ciel du développement des forces intimes » et mentionnez le journal Le Petit Havre.

L'affranchissement pour l'Angleterre est de 25 centimes.

## M<sup>lle</sup> H. LEJEUNE

- 8, Rue, du Docteur-Gibert, 8 -

### CORSETS SUR MESURE

de luxe, simples et solides

Soutiens-Gorge. Réparations en tous genres

Beau choix de Tissus. -- Prix Modérés 8.15.22 (38722)

LOUVRE DENTAIRE, autrefois, 74, rue d'Étretat, actuellement, 19, rue d'Étretat, HAVRE en face la Brasserie Paillet

Docteur WILHELMY, de la Faculté de Médecine de Paris. - Dentiers livrables le jour même. Réparation en 3 h. Soins des dents, opérations et extractions. Tous les jours, de 9 h. à 11 h. 1/2 et de 1 h. à 3 h. Les autres heures sur rendez-vous. Dimanches et fêtes, le matin, de 8 h. à 11 h. 1/2. - Fournisseur de l'Union Économique. - Meilleur marché que partout ailleurs.

Le 1<sup>er</sup> Juin 1914, le Louvre Dentaire sera transféré: 31, rue de Metz, MA VD 15523

Le plus simple et le moins cher est souvent le meilleur

## RETARD

Suppression des Époques Irrégulières Retour infatigable des Adgtes des Adgtes

Par l'EXERCISEUR DES DAMES - Prix: 2 fr Ph<sup>o</sup> GUILLOUET, 141, r. Normandie (Rd-Point), Havre (4127)

L'Administrateur-Délégué Gérant: O. RANDOLET